le franco albertain
Mercredi 9 mars 1977 Volume X Numéro 9 Le mini-quotidien de l'Alberta 15 cents

LE FRANCO DEVIENT UN "MINI-QUOTIDIEN"



Le FRANCO-ALBERTAIN portera désormais le sous-titre suivant: "Le mini-quotidien de l'Alberta". L'introduction d'un tel sous-titre, à la suite de l'initiative de "LE VOYAGEUR", journal dévoué aux intérêts des Franco-Ontariens, a été décidé pour des raisons de rentabilité publicitaire.

Le FRANCO est membre de l'Association de la Presse francophone hors Québec (APFHQ) qui a eu sa deuxième assemblée à Ottawa les 4 et 5 mars derniers. On sait que l'APFHQ a adopté sa constitution lors de sa première assemblée annuelle qui a eu lieu en novembre dernier. L'un des principaux buts actuels de l'association est la promotion de la publicité du Gouvernement fédéral, ministères et agences dans la presse francophone hors Québec.

Le principe de l'association pour une telle promotion repose sur la Loi sur les langues officielles. Le moyen pour une telle promotion, d'autre part, est le passage des hebdos de langue minoritaire de la liste des hebdos à la liste des quotidiens, au strict niveau des statuts, tout en demeurant en fait des hebdomadaires. Le FRANCO-ALBERTAIN prend donc le sous-titre de "mini-quotidien" tout en continuant à paraître une fois la semaine, soit le mercredi.

QU'EST-CE QU'UN MINI QUOTIDIEN?

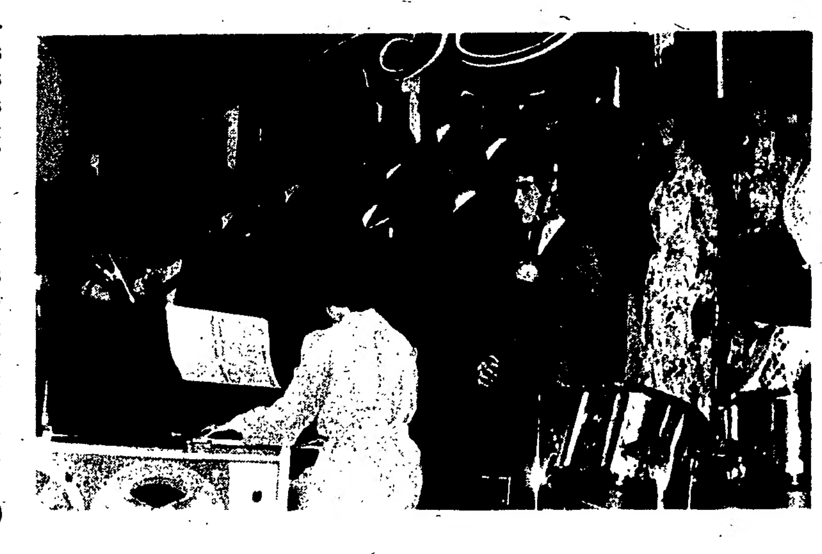
Ce qu'on convient d'appeler "mini-quotidien" sont des hebdomadaires couvrant des territoires où les quotidiens francophones n'ont pas de lecteurs ou en très petit nombre. Ces hebdos jouent donc un "rôle de quotidiens" dans leur milieu.

Le but principal des mini-quotidiens est de rejoindre les francophones hors Québec et de les informer dans leur langue maternelle au niveau local, régional et national. Les francophones en milieu où ils sont minoritaires ont en effet le droit de recevoir toutes les informations gouvernementales dans leur langue maternelle.

(suite page 3)



"Les Chantamis": formidables!



Edmonton - (L.A.) - Un événement tant attendu... le 5 mars "Les Chantamis", sous la direction de Léonard Rousseau, en concert, dans une salle comble, célébraient leur dixième anniversaire.

Durant toute la soirée, la chorale fut sur scène de par sa joie et de par son amitié. On ressentait dans la salle l'enthousiasme des gens: une ambiance formidable!

La plupart des chansons interprétées étaient du domaine du chansonnier. Les choralistes ont chanté l'amour - "Mon amour", "Sans toi", "Quand tu venais", la nature - "Comme un soleil", "The world goes rolling on", la vie - "Liechtensteiner Polka", "C'est beau la vie" et la beauté - "Je crois", "Elle tournera la terre".

C'est avec conviction et talent que le directeur musical, Léonard Rousseau, dirige sa chorale. Au point de vue participation du public, on constate ou plutôt on sent un élan de sa personne vers son public qui le lui renvoie bien d'ailleurs. Il dirige non seulement ses choristes et ses musiciens, mais il sait aussi faire "vibrer" son auditoire, surtout dans l'interprétation de "La boîte à chanson" de Georges D'Or, chanson thème du groupe, dans "Liechtensteiner Polka", et La danse à St-Dilon".

Il y eut aussi dans la deuxième partie du programme, un pot-pourri par lequel on fit un retour dans l'histoire de 10 ans des Chantamis. On présenta des chansons populaires qui les ont identi-

(suite page 3)

Cette semaine

T.F.E. — Une performance de taille ..... p. 15
Coopérative "Le Domaine" ..... p. 13
Comité culturel de l'A.C.F.A. (Rivière-la-Paix) ..... p. 8
Un jardin d'enfants ..... p. 7
Les missionnaires Oblates ..... p. 2
Parachute et parachutiste ..... p. 16

ACTUALITÉS

Mgr Henri Routhier nous a parlé la semaine dernière du Père Albert Lacombe, "L'homme au bon coeur". Cette semaine il nous entretient sur son cheminement personnel.

"LA FONDATION DES MISSIONNAIRES OBLATES JE SUIS HEUREUX D'Y AVOIR CONTRIBUE"

Une entrevue de Mgr. Henri Routhier par Gaetan Tremblay

Q. Mgr Henri Routhier, pourriez-vous nous parler de votre cheminement personnel?

R. J'ai été pensionnaire pour mon école élémentaire. Puis en 1913, je suis né avec le siècle, j'ai été au CUSJ pour 5 ans pour mon noviciat. Je suis entré chez les Oblats en 1918. J'ai fait mon noviciat à Ville Lasalle à côté de Montréal. C'était l'année de l'armistice et le début de la grippe espagnole. Il y a eu 2 attaques. Une à la fin de septembre et une autre en février. Après mon noviciat, en 1919, je suis revenu ici pour mon scolasticat chez les Oblats. Le scolasticat était à l'angle de la 100e avenue et de la 110e rue. Après ma 1ère année de philosophie, le Père Grandin m'a dit: "Tu vas faire ta valise et partir pour Rome. J'ai donc complété mon baccalauréat en Droit Canon et mon Doctorat en Philosophie à Rome. Je suis revenu ici en 1926 et on m'a donné comme première obédience l'enseignement au Collège St-Jean, où j'ai enseigné 10 ans. Les 6 dernières années j'étais recteur du Collège.

En 1936, on m'a nommé curé de St-Paul. Mgr Langlois, en 1938, fut nommé Vicaire apostolique de droit. Je fus donc son successeur. En 1944, j'ai été nommé coadjuteur de Mgr Langlois. Lorsqu'il est mort en 1953, je lui ai succédé comme Vicaire apostolique. En 1967, le Saint siège a élevé les 8 vicaires apostoliques qui étaient à la direction des Oblats au rang d'évêque. McLennan, l'évêché le plus développé de l'Ouest à ce moment, est devenu archevêché. A la fin de 1972, j'ai été voir le St-Père pour lui dire que j'étais fatigué. Je suis revenu ici d'où j'étais parti, 28 ans auparavant.

Ce furent des années intéressantes à beaucoup de point de vue. C'était un pays qui se développait. Le chemin de fer y était rendu. Les communications routières étaient peu développées. Il y avait beaucoup d'endroits où on ne pouvait pénétrer. Pour aller dans la partie nord, par exemple, il fallait prendre le bateau à Peace River, lequel avait de la place pour 5 ou 6 passagers. On se rendait à Fort Vermilion. Si l'eau était haute on pouvait arriver en 2 jours; sinon on prenait 5 jours, 6 jours. Parfois on restait pris sur une banquise de sable aussi. C'était intéressant cependant. En pleine sauvagerie on n'avait pas d'inquiétude. On n'avait pas même de correspondance ni de téléphone.

Mgr. Henri Routhier

La seule communication possible était via les Américains qui avaient leurs troupes en Alberta, parce qu'ils appréhendaient une invasion japonaise. C'était en 1945. La ligne téléphonique avec Edmonton s'est ouverte en 46-47.

Durant ces années nous avons construit 60 églises. Nous avions dans nos écoles catholiques un peu plus de 2,000 élèves. Quand je suis parti nous en avions 9,000. On a construit des presbytères, multiplié les écoles. A mon arrivée il y avait 3 communautés religieuses; maintenant nous en avons 13. Il a fallu évidemment, travailler, voyager entre l'Est et l'Ouest. C'est aussi durant ces années que j'ai donné l'idée de la fondation d'un institut séculier, concept nouveau à ce moment.

Je voyageais un jour avec le Père Parent, qui était missionnaire colonisateur, qui essayait de nous amener de bonnes familles, surtout de l'Est. Je lui ai dit "On n'a pas plus besoin de ratatouille ici qu'ils en ont besoin dans l'Est. Que les familles que vous amènerez en soient vraiment de bonnes. Vous allez rencontrer durant vos visites de bonnes familles. Ce que je voudrais :ce serait de jeunes filles regroupées en association qui feraient des voeux renouvelables, au moins ne feraient pas de voeux perpétuels avant l'âge de 40 ans." On célèbre cette année le 25e anniversaire de la fondation des missionnaires Oblates.

Le Père Parent était venu en contact avec ces jeunes filles idéales. On avait besoin d'enseignantes. "J'aimerais, je lui ai dit, que ces jeunes filles enseignent à la campagne, qu'elles aille dans les écoles y propager un peu d'esprit chrétien, fassent du travail social parmi la population". Le témoignage de charité entre ces jeunes filles et les gens pouvait faire énormément de bien. La charité serait donc leur idéal.

Le Père Parent, avec une certaine hésitation, a accepté l'idée. Dix ans plus tard, on comptait 800 Oblates. Elles se sont multipliées jusqu'à atteindre le nombre de 1500. Elles se sont répandues au Canada, aux E.-U., en Amérique Latine, surtout en Bolivie et au Chili, en Europe, en Afrique, et elles sont assez nombreuses aussi au Vietnam. C'est sûrement une des choses à laquelle je suis heureux d'avoir contribué à fonder.

(Suite la semaine prochaine)

MEMO

MARS-AVRIL 1977

6	7 Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	8 Soirée de films pour l'âge d'Or à l'ONF de Calgary	9 Assemblée du Club Fraternité de l'Age d'Or Maison St-Joseph à 1h.30	10	11	12
13	14	15	16 "On est au coton", film de D. Arcand présenté au CUSJ à 20h.00 - entrée gratuite	17 "Edifices de la francophonie à Edmonton" conférence au CUSJ à 20h.00	18 "Shampooing", film français présenté au CUSJ à 20h.00 prix d'entrée: .50c.	19 Chorales d'enfants en concert à l'école J.H. Picard à 20h.00
20 Partie de cartes du Cercle Francophone de St-Albert à 8h.00 à la salle communautaire	21	22	23 Assemblée du Club Fraternité de l'Age d'Or à 1h.30 à la Maison St-Joseph	24		26
27	28	29	30 "La nuit de la poésie" film de Jean-C. Labrecque et de J.-Pierre Masse, présenté au CUSJ à 20h.00	31	1er avril Concert de la Chorale du Collège St-Jean à 20h.30 au C.U.S.J. Billets: $2.50 étudiants: $2.00	2
3	4 Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	5	6	7	8	9

"LES CHANTAMIS": FORMIDABLES!

M. Léonard Rousseau





M. Henri Hébert

(suite de la page 1)

fiés durant ces années. Les voix étaient appuyées par un diaporama et on peut dire que les chansons s'enchaînaient tout naturellement; la fin de l'une se fondait avec le début de l'autre.

L'artiste invité, M. Guy Hébert, présenta plusieurs chansons de son répertoire. L'auditoire goûta particulièrement son "Mammie Blue", alors que sa soeur Colette, qui l'accompagnait au piano, se joignit à lui.

La pianiste régulière est Mme Juliette Papp qui s'occupe des accompagnements au piano. Un joueur de contrebasse, Gérard Bachand, et un percussioniste, Robert Caouette, complètent l'ensemble instrumental.

L'honorable Horst Schmidt, ministre de la culture, rehaussait de sa présence, cette soirée. L'inimitable André Roy était maître des cérémonies.

Les Chantamis se sont montrés formidables et dynamiques durant toute la soirée, et cela grâce à leur directeur. Pour le remercier, ils lui ont offert un album souvenir en reconnaissance pour son aide et ses directives durant les dix années d'existence de la chorale.

Le Franco devient...

(suite de la page 1)

Parce que les hebdos francophones hors Québec sont le porte-parole des minorités, parce qu'ils ont donc en fait, un rôle de quotidien et de par la loi sur les langues officielles qui doit être appliquée, en premier lieu par le Gouvernement fédéral, l'APFHQ espère que tous les ministères et toutes les agences pourront apporter leur collaboration.

En ce sens, M. Keith Spicer recommande dans son 5e rapport annuel (p. 18, article 13) "... De s'assurer que, dorénavant, les organes de communication permettent de desservir équitablement les 2 communautés linguistiques du pays, ce qui exige entre autres moyens qu'on se serve des hebdomadaires comme substituts dans les provinces ou régions dépourvues de quotidien publié dans une des deux langues officielles."

L'excuse des ministères et des agences pour ne pas publier dans les hebdos francophones était souvent qu'ils ne publiaient que dans les quotidiens et que s'ils prenaient l'initiative de publier dans les hebdos francophones, 840 hebdos au pays rappliqueraient. De par leur rôle particulier, les hebdos prennent plutôt le statut de "mini-quotidien" et s'assurent donc un débouché logique de la publicité du gouvernement fédéral dans les hebdos francophones, au nom de la loi les langues officielles.

Plus de détails et d'autres informations en page 5.

EDITORIAL

UNE PRESSE QUI SE CRÉE

Ottawa, vendredi le 4 mars 1977. Quinze personnes d'origine et d'expériences les plus diversifiées, sont assises autour d'une table. Une entente tacite les réunit cependant comme une seule personne à sa table de travail réfléchissant sur les modalités par lesquelles elle réalisera son autonomie. Cette personne est l'Association de la Presse Francophone hors Québec regroupant les représentants de onze hebdos déterminés à se libérer progressivement des subventions et des dons de tous et de chacun à moyen ou à long terme.

Le Franco-Albertain est l'un de ces onze hebdos qui tendent à une plus grande autonomie financière. Leur premier objectif, dans une telle perspective, est de convaincre les différents ministères et les diverses agences, reliées au Gouvernement fédéral, d'adopter une attitude logique avec les impératifs de la loi sur les langues officielles. Afin de faciliter la coopération des intéressés, les hebdos francophones se font reconnaître le statut de "mini-quotidiens", compte tenu de leur rôle particulier en milieu minoritaire. Le Franco aura bientôt complété "cinquante tours d'année" pour en arriver à ce statut de "mini-quotidien".

Le Franco-Albertain, à la veille de son cinquantième anniversaire, se situe, avec "Le Rempart" (Ont), "La Voix Acadienne" (IPE), et "Le Nord" (Ont), en dernier rang au point de vue du tirage, soit une moyenne de 2300 abonnés. Des 11 membres de la presse francophone hors Québec, il est au 5 ième rang pour son tarif national (20 cents), les tarifs minimum et maximum étant de 16 cents (Le Petit Courrier,NE) et de 25 cents (Le Soleil de Colombie, L'Express,Ont). Il est le seul avec Le Soleil de Colombie à évoluer sur des pages à 5 colonnes, les autres ayant adopté la formule 6 colonnes pour des raisons de rentabilité. Bien que son format soit équivalent à plusieurs autres hebdos de l'association, le Franco est encore celui qui possède le moins de ligne agate par colonne, soit 195. Une certaine uniformisation est certes possible entre les différents hebdos, mais il ne serait cependant pas être plus clairvoyant qu'une canne blanche que d'oublier les conditions particulières dans lesquelles évolue chacun des hebdos.

Peut-être moins le sort mais certes l'orientation des hebdos francophones est reliée de près à l'avenir des relations entre Ottawa et Québec sur la scène nationale. Malgré les courants d'émotivité qui parcourent toujours la colonne vertébrale de celui qui vient de réussir son examen de stratégie tactique en socio-politique, les minorités francophones et anglophones (Qué) peuvent se permettre un certain optimisme. L'indépendance ou l'autonomie qui sera accordée au Québec dans les cadres d'une redéfinition des statuts des forces politiques au Canada sera tellement enrobée d'artifices et enrubannée de délicatesses qu'elle n'aura été qu'une pilule aux effets bienfaisants pour une réflexion nationale.

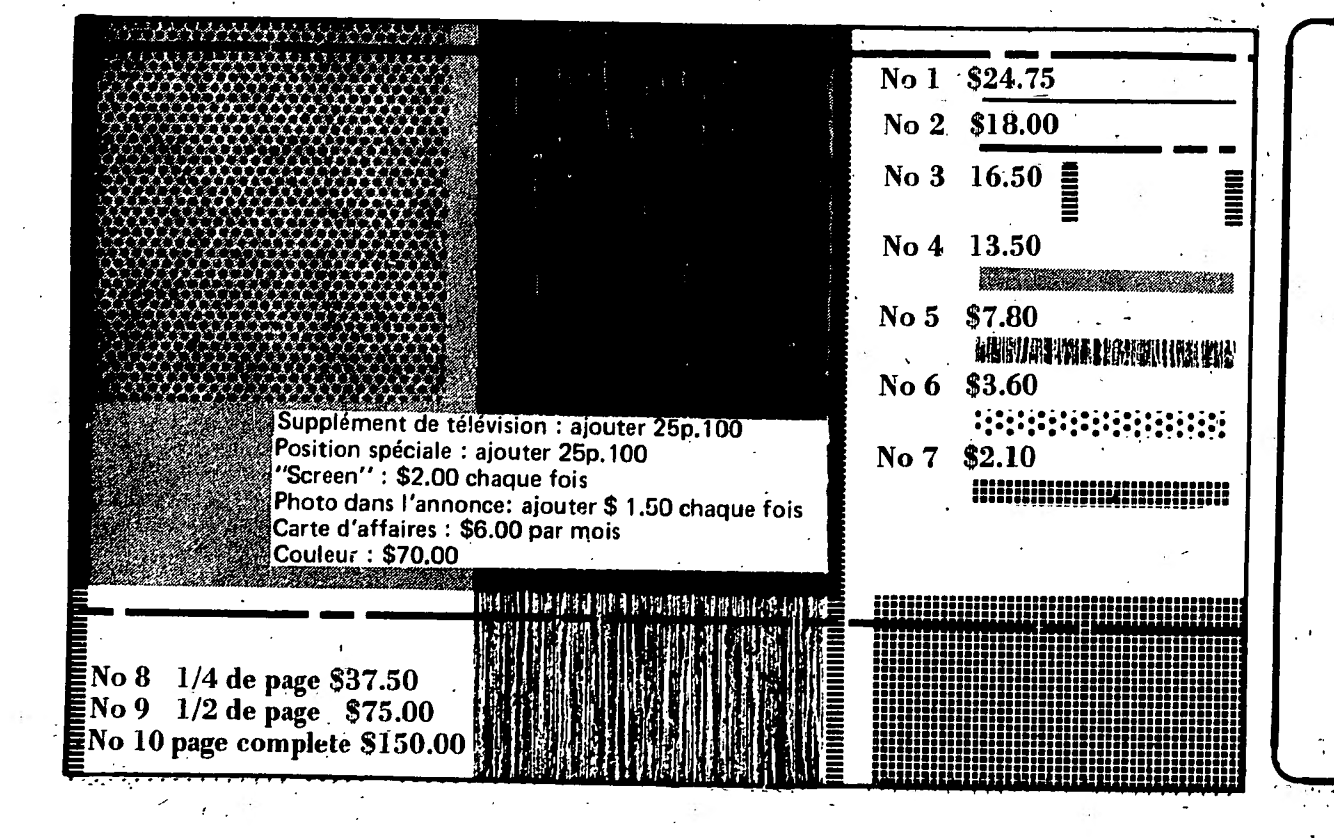
M. P.E. Trudeau n'a pas tort lorsqu'il dénonce le courant rétroactif, sur la base d'un mouvement international de la réunion des ensembles. Il semble oublier cependant que la reconnaissance effective de l'entité propre de chacune des parties d'un ensemble est la condition première à la réunion des parties pour la constitution d'un ensemble. Bref, pas d'ensemble sans partie, ce que propose d'ailleurs toute analyse élémentaire de la scène internationale. Ce que M. P.E. Trudeau semble voir davantage... L'avenir est donc à un certain optimisme.

Sur le plan nord-américain, l'avenir semble être aussi prometteur pour la presse écrite. La popularité grandissante de la télévision payante tendrait, certes à long terme au Canada, à favoriser la publicité dans la presse écrite. Mais rien ne sert d'avoir l'assurance d'un morceau de pain dans dix ans s'il ne reste des provisions que pour 3 ans. Il importe donc que la presse écrite aille de l'avant immédiatement. Le travail publicitaire au plan fédéral est amorcé très positivement. Si les journaux et/ou les associations pouvaient en arriver, dans leurs provinces respectives, en une reconnaissance tacite au moins de la loi sur les langues officielles jusqu'au point d'en tirer les droits à la publicité de ces gouvernements dans la presse écrite de la langue minoritaire, la situation budgétaire des hebdos s'améliorerait de beaucoup, et donc les services par ces derniers.

L'important est évidemment d'être confiant en soi-même et en l'autre et d'agir d'une manière réfléchie pour un progrès continu. Le point de départ de toute action sociale et de tout progrès est cependant que chacune des personnes du groupe concerné soit capable de s'impliquer personnellement dans tout ce qui la constitue d'une manière ou d'une autre en tant que personne sociale. En ce sens, Le Franco-Albertain aura toujours besoin de l'intérêt personnel de chacun des Franco-Albertains au niveau de la souscription et de la participation, car alors et alors seulement il aura été, il sera et il demeurera "Le Franco-Albertain".

Gaëtan Tremblay

Carte de tarif des annonces dans le Franco



LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie : North Hill News

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

informations provinciales

ROLAND GAUDET (collaboration spéciale)

SUSPENSION DES PERMISSIONS SANS SURVEILLANCE DE PATIENTS D'HOPITAUX DE SANTE MENTALE

Le procureur-général de l'Alberta a ordonné une suspension de trois mois de toute permission sans surveillance de patients des hôpitaux de santé mentale de la province. Cette mesure a été prise au lendemain de la mise en arrestation d'un patient de l'Alberta Hospital qui avait manqué à sa parole, et qui a été accusé du meurtre d'une jeune femme de Calgary... La suspension des permissions sans surveillance permettra au bureau du procureur-général et au ministère de la santé de se livrer à une étude exhaustive de tout le système des permissions, et de leur autorisation. L'accusé avait reçu la permission de se rendre à Edmonton chercher du travail. Cette permission avait été accordée après une série de traitements recommandés par le Conseil provincial chargé de revoir périodiquement l'état des patients souffrant de troubles mentaux. Les traitements avaient été recommandés en décembre dernier, alors que les membres du conseil provincial jugaient que le patient en question n'était pas prêt à réintégrer la société. La permission avait été accordée à la discrétion des autorités de l'hôpital, après les traitements recommandés. Le patient, accusé du meurtre brutal d'une jeune femme employée par une compagnie de taxi de Calgary, a été appréhendé vendredi à Victoria.

M. RENE MATTE DEVRA S'EXPLIQUER...

Le député fédéral québecois, M. René Matte devra expliquer plus clairement ses convictions indépendantistes. C'est l'avis du président national du parti créditiste du Canada, M. Martin Hattersley d'Edmonton. Ce dernier a expliqué qu'il n'avait pas été appelé à s'occuper de cette question. Le caucus national et l'association créditiste du Québec en sera d'abord saisi. Rappelons que M. Matte déclarait récemment qu'il avait des convictions indépendantistes depuis très longtemps. Pour M. Hattersley, le député fédéral québécois devra nuancer ses propos sur l'unité canadienne, ou alors il sera difficile pour lui de continuer à siéger avec ses collègues créditistes. M. Hattersley espère que les convictions de M. Matte ne sont qu'une reconnaissance des nombreuses revendications légitimes du Québec. Dans ce cas, de conclure M. Hattersley, il importerait que M. Matte fasse les mises au point nécessaires, et qu'il réaffirme son adhésion à la politique de son parti d'un Canada uni, grâce à une meilleure répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

LE DROIT A L'INFORMATION

Le parti Créditiste de l'Alberta, dont les 4 députés constituent l'opposition officielle à l'Assemblée Législative, a déposé un projet de loi sur le droit à l'information. Le chef, M. Bob Clark avait déjà annonçé qu'il s'agirait là d'une des priorités de son parti au cours de cette session législative. Le projet de loi est inspiré de celui déposé à la chambre des communes d'Ottawa en 1969 par le député Ged Baldwin. Il rendrait obligatoire la publication sur demande de toute information utilisée dans le processus d'élaboration de politiques publiques. Selon le député Walter Buck, un tel projet de loi constitue un défi au gouvernement conservateur actuel, qui se qualifie d'ouvert. M. Buck a ajouté qu'il fallait à tout prix faire cesser la discrétion exagérée entourant des projets tels que ceux de la P.W.A. et de la Société d'énergie de l'Alberta.

Bob Clark

Le seul député néo-démocrate à l'assemblée législative, M. Grant Notley, a aussi déposé un projet de loi sur le droit à l'information. En vertu de celui-ci, le gouvernement serait tenu de divulguer sur demande toute information publique, et un refus pourrait être contesté en cour. M. Notley a déclaré que le public avait le droit de savoir où et comment son argent était dépensé. Il croit qu'un tel projet de loi s'impose, vu la majorité écrasante (69 députés sur 75) du gouvernement.



Grant Notley

scène canadienne

L'Association de la presse francophone hors Québec

- Incorporation
- Recrudescence de la popularité de la presse écrite

La seconde assemblée annuelle de l'APFHQ avait lieu les 4 et 5 mars derniers. Les 3 points que l'on peut retenir de la réunion sont: le feu vert à l'exécutif de l'association pour une demande d'incorporation; des remarques intéressantes quant à la recrudescence de la popularité de la presse écrite comme média publicitaire; et enfin, l'annonce d'une réunion visant à étudier les possibilités d'une renaissance de "L'Eau Vive".

INCORPORATION

Au chapitre légal, l'assemblée a complété l'article 5 de la constitution, lequel se lira comme suit: "L'année financière de la corporation commence le 1er avril et se termine le 31 mars de l'année suivante." Par ailleurs, l'article 3-F a été amendé et prend la forme suivante: "Les mots "journal d'expression française" comprennent un journal de langue française publié régulièrement et essentiellement en français..." Ceci pour éviter toute confusion avec les journaux bilingues.

RECRUDESCENCE DE LA POPULARITE DE LA PRESSE ECRITE

L'action entreprise par l'association auprès du Gouvernement fédéral, dont le Secrétaire d'Etat est digne des plus grands éloges pour sa coopération, devrait donc être rentable à court ou à moyen terme. Un autre élément jouerait en faveur de la presse écrite en général au Canada à long terme: la télévision payante. On sait que la télé payante existe déjà aux Etats-Unis. Le spectateur glisse une pièce de monnaie pour l'écoute d'une émission de son choix. Le public préfère naturellement la "télé libre choix" à la télé imposée". Fait intéressant, la publicité est interdite sur le réseau de la télé payante. Plusieurs hebdos aux Etats-Unis auraient récemment triplé leurs revenus publicitaires conséquemment à la montée de la télé payante. La préférence pour la télé au plan publicitaire serait donc quelque chose de relatif à long terme.

DES EAUX VIVES?

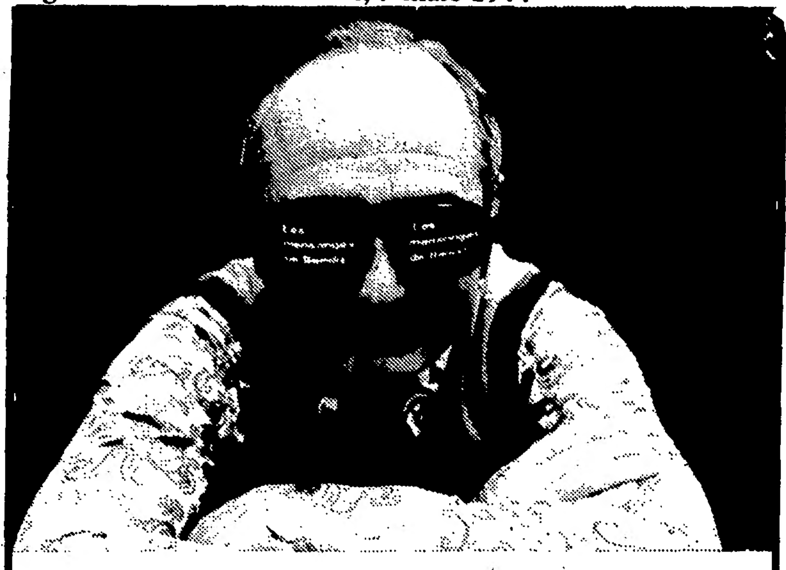
On étudiera les possibilités d'une renaissance du journal "L'Eau Vive", de Régina, qui avait fermé ses portes en décembre dernier, lors d'une réunion qui se tiendra à Régina le 21 mars prochain.

NOMINATION

Enfin, M. G. Tremblay du FRANCO-ALBERTAIN, a été nommé représentant intérimaire des 3 provinces de l'Ouest au sein de l'exécutif de l'association. La prochaine réunion aura lieu à la fin d'avril prochain.

ERRATUM

Dans l'édition du 2 mars 1977, on devait lire en page 7: "Les comptes courants sont au montant de $959,015." (et non pas $959,015,000.00). Ajoutons que M. H. Therrien a été élu Directeur au bureau de direction et que MM. E. Lefebvre et Allard ont été réélus.



LE DISCOURS QU'A PRONONCE le premier ministre Trudeau à Washington passera sans doute à l'histoire et, il en est de même pour l'allocution que donnait quelques jours auparavant le premier ministre de la province de Québec, M. Lévesque, à New York. Je laisserai à d'autres plus compétents la tâche d'analyser ces deux discours. Je me contenterai cependant de dire que M. Trudeau m'a fait plaisir lorsqu'il s'est adressé en français devant nos amis du sud. Combien de mes compatriotes ont renfoncé leurs fesses dans leurs fauteuils et ont marmonné les paroles suivantes: "Qu'est-ce que Trudeau a d'affaire à parler français aux Etats-Unis?" Si vous êtes un de ces derniers, je vous dirai que vous souffrez d'un complexe, et tachez de ne pas vous en vanter.

Vous ne le saviez peut-être pas, mais M. Trudeau n'était pas seul à faire le voyage à Washington, oui, la charmante Margaret accompagnait son époux, tout à fait dans l'ordre. Parmi l'entourage du premier ministre, on retrouvait également le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Don Jamieson et... un petit gars de Gravelbourg en Saskatchewan... NON, ce n'était pas un Longpré, un Lepage, ou un Gravel! ! ... Vous donnez votre langue au chat? Il s'agit de Me Léonard Legault, Directeur général de la Direction internationale du Service de la Pêche et de la Mer au ministère de l'Environnement. Lors d'une conversation téléphonique avec M. Legault, ce dernier m'a déclaré avec toute l'humilité qu'on lui connait, avoir signé un accord avec nos amis du sud ayant trait à la pêche réciproque des deux pays. L'avenir nous réserve des surprises au sujet de la carrière de notre ami Léonard - ambassadeur? Qui sait... Ce serait sans doute une page intéressante à ajouter à la petite histoire de Gravelbourg... Attention Radio-Canada en Saskatchewan!

ETANT DONNE QU'IL M'ARRIVE DE FAIRE de petites randonnées chez nos voisins de l'est, la province du blé, je ne peux m'empêcher, lors de ces voyages, de syntoniser la voix française de la Saskatchewan - Radio Canada. Pour la première fois depuis belle lurette, j'ai été agréablement surpris de voir une nette amélioration de la programmation. Les émissions que j'ai eues la chance d'entendre m'ont plu. Félicitations en particulier aux responsables de l'émission matinale, l'animateur est vivant, les sujets abordés sont nombreux. J'aurais aimé entendre la température d'Edmonton, mais c'est un petit détail, je l'ai capté à CBK... C'est un mignon défaut que l'on retrouve dans presque tous les postes de l'Ouest, soit de se restreindre à de petites frontières... On oublie trop souvent que les gens voyagent.

LECTEURS DU FRANCO-ALBERTAIN, si jamais vous avez la chance de visiter Gravelbourg, ne râtez pas l'occasion de visiter la cathédrale de l'endroit, qui, en l'occurence est devenue "monument historique". Lors d'une visite à Gravelbourg, M. Trudeau (le même) a déclaré que la cathédrale était "un bijou"... On le savait déjà, mais ça fait plaisir de l'entendre dire par un éminent Canadien.

Si dans cette petite ville prospère certains monuments demeurent, d'autres par ailleurs ont disparus, un de ces monuments est le poste CFRG, l'autre le garage Huel... Mes meilleurs souvenirs de Gravelbourg me reviennent lorsqu'il m'arrive de rouler sur la rue principale. De CFRG, il reste le bâtiment, on entend les lettres d'appels à peu près jamais à l'antenne de Radio-Canada, en fait on entend rarement le nom Gravelbourg. De ce poste qui a pourtant fait des efforts louables pour placer ce nom sur la carte, il ne reste que les tours. Il y a quelques années, il n'y en avait qu'une, maintenant il y en a pas moins que cinq. L'autre jour, pour rigoler, j'ai posé la question à quelques jeunes âgés entre 10 et 13 ans: " pourquoi toutes ces tours? " Une petite voix de la banquise arrière s'est alors faite entendre: "Yes, one for each listener". Une rigolade, peut-être, mais qui frise la réalité, et c'est triste.

Pour ce qui est du garage Huel... Quelques uns de mes meilleurs moments ont été passés en compagnie du "Pit" qui ne manquait jamais l'occasion de nous faire rire, parfois aux larmes avec ses histoires des anciens jours. Souvenirs qui nous reviennent à chaque visite dans cette localité qu'on se plaisait d'appeler "Le centre culturel de la Saskatchewan"...

UN DERNIER MOT au sujet de la Saskatchewan. En fin de semaine dernière il y avait un mini-congrès de l'ACFC à Prince Albert. Je suis au courant, car j'ai entendu une entrevue à la radio entre l'animateur matinal et Mme Blain. A la suite des questions traditionnelles, l'annonceur du nom de "Daniel" demande à la dame en question si le mini-congrès serait suivi d'une soirée sociale...? La réponse a été directe... Non, à la fin des réunions on s'en va chacun chez nous. Et bien, bravo à l'ACFC de Prince Albert. Au moins vous savez maintenant que les gens qui ont assisté ne l'ont pas fait dans le but de se "gaver" et en fait votre budget ne s'en portera que mieux...

* * *

JE M'EXCUSE auprès de mes lecteurs qui ne connaissent pas la Saskatchewan et encore moins Gravelbourg, une province et une petite ville que tout bon francophone de l'Alberta devrait connaître. Et qui sait, maintenant que "L'Eau Vive" est passé à l'enceinte des morts, le FRANCO, pourrait-il un jour publier des articles de cette belle province?

SAINT-ALBERT

Mme B. Lucienne Brisson

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Le 14 janvier 1861, Mgr Taché et le Père Albert Lacombe, O.M.I., en route vers Edmonton, s'arrêtent sur la colline de St-Albert pour se reposer et un peu aussi pour en admirer toute sa beauté. C'est alors que l'évêque dit à son compagnon: "C'est ici que vous viendrez fonder votre nouvelle mission et je lui donnerai votre saint patron comme titulaire, St-Albert." Dès ce jour, notre paroisse prenait naissance.

A l'occasion du 150e anniversaire de naissance de ce "grand chef des Prairies", la Société Historique a voulu proclamer la semaine du 23 février au 2 mars, la semaine de celui qu'on a également appelé "le légendaire Père Lacombe". Cette même Société a également fait coïncider son banquet-annuel, dans la semaine de l'anniversaire de ce grand homme, soit le 26 février dernier.

Très nombreuses sont les personnes qui ont assisté à ce banquet au Club Mocombo. Le président sortant de charge, M. Jim Parker, archiviste à l'Université de l'Alberta, était maître des cérémonies. Outre les officiels de cette société, dont la nouvelle présidente, Mme Laird, nous remarquions dans l'assistance: Mgr Régnier, O.M.I.; Mgr Routhier, O.M.I.; le Père Hudon; M. Steinhauer, gouverneur de la province et sa dame; l'honorable Horst Schmid, ministre de la culture; M. le maire R. Plain et son épouse; le Révérend Gérald Hutchinson de la Mission Rundle, auteur de la biographie en anglais du Père Lacombe ainsi que sa dame; M. Ernie Jamison, ainsi que plusieurs dignitaires.

Les discours des uns et des autres ont été très courts, d'où il en ressort cependant trois points saillants: — cet édifice construit en 1882, lequel servait alors d'évêché et baptisé de "Maison Grandin" depuis peu d'années, sera désormais un siège historique; — notre musée, construit en 1861 et servant alors de chapelle au Père Lacombe, sera déménagé tout près de la Maison Grandin; — et enfin, M. Schmid a souligné que des démarches seront faites pour que St-Albert devienne le "Centre historique de la province".

En lisant la biographie du Père Lacombe, cette pensée tellement vraie m'est venue: Les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne meurt pas. Quant à lui, il s'est donné jusqu'au bout.



Marie-Blanche Curial



Colette Hébert

Mlles "cabane à sucre"

Le Cercle Francophone de St-Albert vous présente ses deux représentantes au concours de Mlle Cabane à Sucre 1977. Le 30 avril prochain, soit à l'occasion de la 28e Cabane à Sucre, elles démontreront, à l'instar de d'autres jeunes filles venant de tous les coins de la province, leur savoir-faire dans l'espoir de se mériter les honneurs. Bonne chance à tous!

Marie-Blanche, 20 ans, est la fille de M. et Mme Gaston Curial de St-Albert. Elle a fait ses études à l'école de St-Albert. A maintes reprises, elle a fait très bonne figure comme soliste dans le groupe "Pitch & Spice". M.-Blanche étudie présentement à la Faculté des Arts à Edmonton où elle se spécialise en Art dramatique. Elle espère obtenir son diplôme en avril prochain. Par la suite, elle fera 2 ans en Education, car elle espère enseigner plus tard. Le rêve de M.-Blanche est de voyager avec un groupe qui lui permettrait de pratiquer l'art dramatique ou simplement de chanter avant de se lancer définitivement dans l'enseignement. Et voilà, une jeune fille qui promet!

Colette, 19 ans, est la fille de M. et Mme Walter Hébert de St-Albert. Elle est secrétaire chez Bermont (agent d'immeubles) où son frère est gérant-propriétaire. Elle a étudié chez les Soeurs de l'Assomption à Edmonton, puis gradué à l'école de St-Albert. Colette étudie présentement le chant et la musique à l'école des Arts à Edmonton. Son rêve immédiat: continuer de chanter. Elle a déjà un bon départ dans ce domaine.

CE QUI FAIT L'ACTUALITÉ

Il nous a fait plaisir d'apercevoir le Père F. Thibault, o.m.i. parmi nous, dimanche dernier à la chapelle des francophones. Nous manquions la présence du Père qui a subi une intervention chirurgicale il y a quelque temps. Il doit en subir une autre prochainement. Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement, Père.

* * *

Nous sommes très heureux de noter que M. Guy Hébert sera l'artiste invité au concert que les Chantamis présenteront le 5 mars prochain. Félicitations, Guy!

* * *

M. et Mme Laurier (Thérèse) Regimbald ont passé une semaine à Las Vegas, récemment.

* * *

M. et Mme Walter Zuk sont revenus d'un voyage d'un mois à Hawaii.

* * *

N'oubliez pas notre soirée du 10 mars prochain, chez les personnes âgées au Senior Citizens Centre. Ne pas confondre avec les vieillards du Foyer Youville. Il s'agit bien du groupe portant le nom de "Senior Citizens". Mme Reine-Marie Desrosiers est responsable de cette soirée.


Nicole Morissette


Josée Cool


Michelle Morissette

"LES CHANT-O-GAIS"

Josée, fille de M. et Mme Claude Cool, Michelle et Nicole, filles de M. et Mme René Morissette, (toutes trois de St-Albert) font partie du choeur de chant les "Chants-O-Gais" qui se rendra à Vancouver les 14,15,16 et 17 avril prochains. Ce choeur composé de 350 choristes est sous la direction de Sr Thérèse Potvin, des Soeurs de l'Assomption d'Edmonton. Le groupe, en effet, a été invité à chanter dans différentes paroisses des environs de Vancouver, dont Notre Dame de Fatima.

La réputation de Sr Thérèse Potvin n'étant plus à faire, nous sommes convaincus que nos jeunes nous feront honneur là-bas, et que par conséquent, la région d'Edmonton sera bien représentée. Mme Cécile Cool fait partie du comité responsable de la surveillance de ces jeunes pendant le voyage. Bon succès!

UN JARDIN D'ENFANTS?

Une trentaine de personnes se réunissaient mercredi le 23 février dernier, au Kinsmen Centennial Centre de St-Albert, afin de discuter de la possibilité d'organiser un Jardin d'Enfants, d'expression entièrement française, ici à St-Albert.

Mme Elaine Colleris Nelland, responsable au Jardin d'enfants d'Edmonton, était la conférencière invitée. Son expérience personnelle lui a fait découvrir tous les avantages dont peut jouir un enfant qui fréquente ce genre d'institution. Avantages moral, intellectuel, psychique et même physique. En quelques mots bien choisis, elle a démontré tous ces avantages, dont l'un d'eux serait d'apprendre un "bon français". La discussion qui suivit, où plusieurs suggestions ont été apportées, a fait découvrir tout l'enthousiasme vraiment positif des parents vis-à-vis ce projet puisqu'on prend maintenant les moyens pour ouvrir ce Jardin dès l'automne prochain. Ceux que la chose intéresse pourront s'adresser à Mme Olive Doucet (459-8604) ou Mme Marguerite Broten (459-7915) ou encore Mme Louise Zuk (459-0452).

Le noyau formé de M. Marcel Doucet ainsi que des 3 personnes citées plus haut, mérite toutes nos félicitations et notre encouragement. Depuis 3 ou 4 ans, ces personnes ont travaillé dans l'ombre mais fermement pour l'obtention de ce fait. Ils ont d'abord eu à essuyer des refus catégoriques et ils ont fait preuve d'un vrai courage pour continuer la lutte et surmonter tous les obstacles rencontrés.

Ainsi, nous avons notre prématernelle, nous aurons notre Jardin d'enfants et bientôt, espérons-le, nous aurons notre français dans nos écoles. Ce ne serait qu'obtenir nos droits de francophones.

PARTIES de CARTES

Nos parties de cartes qui, au début, rassemblaient qu'une dizaine de personnes, s'avèrent de plus en plus populaires. A la dernière que nous avons eue, soit le 27 février dernier, nous comptions 35 personnes, dont notre sympathique curé, le Père Jacques Joly, o.m.i.

Mme Reine-Marie Desrosiers a gagné le premier prix pour les dames, Mlle Ginette Leroux a gagné le deuxième, tandis que Mlle Gilberte Carrière a dû se contenter du prix de consolation. Du côté des hommes: le premier prix fut gagné par M. Jos Desrosiers, le deuxième par M. Richard Desaulniers et M. Martial Bérubé s'est contenté du prix de consolation.

Un délicieux goûter a été servi à la fin de la veillée et tous ont grandement admiré ce "fameux gâteau" donné par l'exécutif du Comité culturel. C'est que, ce même jour nous marquions le 150e anniversaire de naissance du Père Albert Lacombe, o.m.i., le fondateur de notre paroisse. Le gâteau en question représentait l'emblême du Père: "Pax Vobis". Le Père, en effet, avait toujours avec lui, pour visiter les Indiens, ce petit drapeau blanc garni d'une croix rouge, signifiant "la paix soit avec vous".

Merci très sincère au Comité culturel pour cette grande délicatesse envers nous. Un chaleureux merci aussi à Mme Rose Desrosiers, responsable de cette soirée, laquelle fut un vrai succès. Pour répondre à la demande de plusieurs personnes nous aurons une autre partie le 20 mars prochain. Revenez-nous encore et amenez vos amis!

Quand je pense tout seul...



LE JEÛNE

Il y a quelques années je voyageais vers Vancouver. Le long de la route, surtout en sortant des villes et villages, une longue filée de jeunes faisaient de l'auto-stop, essayant d'atteindre leur but de traverser le Canada "sur le pouce" durant leur été. Deux de ces jeunes que je fis monter avec moi me racontèrent leurs aventures. L'un deux me dit comment à un moment donné il avait été cinq jours sans ne rien manger. "J'ai eu faim la première journée, qu'il me dit, mais après cela ça n'a pas été si difficile, c'est comme si le corps s'y faisait". Sans le sou, il n'avait guère le choix.

Plus récemment, un ami me confia avoir jeûné pendant trois jours, ne mangeant en tout qu'une pomme de temps à autres. Ce fut pour lui une expérience spirituelle autant que physique, un rite de purification qui lui a fait beaucoup de bien.

Au lendemain des Fêtes, me rendant compte des livres supplémentaires que j'avais accumulées par trop de bonnes tourtières et de repas à la dinde, et me sentant un peu gonflé dans mon corps, je décidai de laisser passer quelques repas, quatre en tout. Du dimanche soir au mardi midi je ne consumai qu'un peu d'eau. A ma grande surprise ce fut une expérience très facile et je ne souffris pas de la faim. Je me sentais léger, joyeux, et j'avais tellement plus de temps pour faire mon travail. Et j'y perdis six bonnes livres... Mon but était atteint.

Mais je n'ai pas pratiqué le jeûne même si je me suis privé de nourriture. Car le jeûne est motivé par des buts religieux. Pratiquer la diète pour perdre du poids est autre chose. Le jeûne est une chose oubliée, comme faire maigre le vendredi et aller aux vêpres le dimanche après-midi. Et pourtant, n'y aurait-il pas lieu de réexaminer une pratique religieuse très ancienne, pas seulement chez les chrétiens, mais qui se trouve à l'honneur dans toutes les grandes religions.

Depuis le quatrième siècle jusqu'en 1953 nous jeûnions à partir de minuit chaque fois que nous voulions participer à l'Eucharistie. Le jeûne du carême est disparu également. Par contre, l'Eglise continue de nous inviter à la pénitence: c'est à nous d'en décider la forme.

Jeûner peut signifier une prise de position personnelle et fondamentale face à une société de consommation qui nous commande de dépenser, d'acheter, de nous bourrer, de nous gaver, de devenir gras, mous et confortables. C'est affirmer que je suis plus qu'un élément consommateur, je suis une personne, j'ai un corps, mais j'ai aussi une âme et un coeur. Je ne suis pas seulement en relation avec les choses, mais par mon esprit je transcende les choses et je me livre à Celui qui est Esprit et source de tout être.

Jeûner est une manifestation de mon désir d'être présent à Dieu. C'est une manière de se faire présent à Lui, de se rendre vulnérable à son action, réceptif à sa présence. Les Indiens ont pratiqué le jeûne quand ils se sentaient appelés à recevoir du Grand Esprit une révélation quelconque. Jésus jeûna pendant quarante jours dans le désert avant de commencer son ministère public.

Le jeûne nous invite à prendre en charge véritablement cet être nouveau et plein de promesses que nous sommes devenus par notre baptême: "Il faut abandonner votre premier genre de vie et dépouiller le vieil homme qui va se corrompant au fil des convoitises décevantes, pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtir l'Homme Nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité." (Ephésiens 4, 22-24)

Cet homme nouveau que nous sommes appelés à devenir nous rendra plus fraternels, moins charnels, plus accueillants et davantage conscients de notre mission de construire un monde où il y a moins d'égoïsme et plus d'amour.

JACQUES JOHNSON, O.M.I.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

GÉRANT DE LA CAISSE FRANCALTA DE FALHER



M. Paul Blain, antérieurement de Bonnyville assumait le premier mars, ses fonctions de gérant de la succursale de Falher de la Caisse Francalta. M. Blain était employé de la Treasury Branch de Bonnyville, depuis 8 ans, avant sa nomination au poste de gérant de la Caisse Francalta.

M. Blain a fait ses études primaires à McLennan et a habité une ferme dans la région de Girouxville-Falher. Ses études secondaires ont été faites à Peace River.

Paul Blain et son épouse, Evelyne Labbé, ont un fils, Denis, inscrit à la pré-maternelle depuis l'arrivée de la famille à Falher. Mme Blain est la fille de M. et Mme Lucien Labbé de Falher. Paul Blain n'est pas un inconnu dans la région. Il espère renouer ses anciennes connaissances et rencontrer autant de gens que possible. Il est toujours à la disposition des membres de la Caisse et se fera un plaisir de vous aider dans le domaine des affaires financières.

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU COMITÉ CULTUREL DE L'A.C.F.A.

Jocelyne Verret Chiasson, nouvellement élue présidente du comité culturel de l'ACFA pour la régionale de Rivière-la-Paix, habite présentement Donnelly. Elle nous arrive du Nouveau-Brunswick où elle a fait ses études primaires et secondaires. Elle est licenciée en enseignement par le ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick et a obtenu un Bachelier ès arts de l'Université de Moncton, N.-B. en octobre 1975.

Comme expérience dans le domaine culturel, elle apporte 3 années d'expérience en publicité pour la Société des Arts de Restigouche, à Campbellton, N.-B., de nombreux cours de littérature au courant de ses études, notamment des cours en littérature et civilisation africaine lors d'un séjour de 3 ans à Brazzaville République Populaire du Congo.

Avant son arrivée à Donnelly en décembre 1976, elle était journaliste pour l'Aviron, hebdomadaire francophone desservant le nord du N.-B. et une partie de la Gaspésie.

Elle est l'épouse d'Ernest Chiasson, professeur à l'école G.P. Vanier de Donnelly. Le couple partage la joie de leurs deux enfants, Martine et Pierre.



Impressions de voyage

De retour de leur voyage à Edmonton, les élèves de la 9e année française de l'école G.P. Vanier ont bien voulu nous livrer leurs impressions du voyage. A la question: "qu'est-ce que vous vous attendiez d'apprendre lors de votre excursion à Edmonton", ils ont répondu comme suit: "On pensait apprendre à connaître la ville, on s'attendait à voir des choses nouvelles, découvrir ce qu'est la vie au milieu d'une population dense, visiter le Collège St-Jean". Les élèves se sont dit enchantés de leur voyage qu'ils ont qualifié de très valable. Ils ont trouvé qu'ils en avaient retiré beaucoup plus qu'ils ne s'y en attendaient.

Pour plusieurs, ce fut le premier voyage au loin sans la présence des parents. Ils trouvent que maintenant ils ont une idée beaucoup plus précise sur ce qu'Edmonton a à leur offrir. L'indifférence et les gens toujours à la course les ont beaucoup impressionnés. Plusieurs en étaient même choqués. Par contre, ils ont été très heureux de la tournée du Collège St-Jean. "On connaît mieux le milieu collégial maintenant qu'on y est venu. Pour plusieurs d'entre nous, c'est ici qu'on viendra étudier plus tard, alors on a aimé être renseignés sur les différents cours offerts". La visite aux studios de CHFA a captivé l'attention et l'imagination des jeunes visiteurs. Ils ont été émerveillés par le tableau de contrôle. La possibilité qu'un opérateur puisse, d'un tour de bouton, faire parvenir en directe une émission française d'Ottawa, Québec ou Vancouver, frôlait la magie. Aux dires des élèves, "lorsqu'on écoute une émission provenant de CHFA, on revoit en mémoire tout le tableau de contrôles, les studios, etc.." Bref, les étudiants sont revenus avec une conception beaucoup plus réaliste d'Edmonton, et la vie de la ville en comparaison avec la vie rurale.



Sur la photo, on aperçoit, de gauche à droite: (1ère rangée): Diane Larose, Raymonde Boulet et Lucienne Morin; (2e rangée): Denise Soucy, Claire Brulé, Doris Therriault et Rita Potvin; (3ième rangée): Guy Ouellette, Richard Fortier, Gilles Cloutier, Alfred Boivin, Pierre Brochu; (4e rangée): Ernest Boily, Robert Brochu, Jean Boissonneault et Louis Sniezch; (5e rangée): Ernest Chiasson (professeur), Claudette Marcoux, Noëlla Cloutier et François Côté. Paul Fortier et Marilyne Réquier étaient absents lorsque la photo a été prise.

Dimanche, le 27 février, les Scoutes filles de Marie-Reine finissaient la semaine Scoute en offrant une messe à leurs intentions. Elles participèrent d'une manière très spéciale à cette messe. Elles entrèrent en procession avec le prêtre, deux scoutes servirent la messe, deux autres firent la quête et encore deux autres ont lu les épîtres. Au moment de l'offrande, deux scoutes apportèrent les saintes espèces jusqu'à l'autel où elles furent accueillies par le Père Proulx. Les animateurs tiennent à féliciter les scoutes pour leur beau travail.

Petites Nouvelles

Tous ceux qui aiment le beau chant de chorale pourront se régaler le 12 mars prochain, au gymnase de l'Ecole Routhier de Falher, alors que les Chantamis d'Edmonton présenteront leur spectacle. La chorale régionale de Rivière-la-Paix, "Chante-Joie", participera aussi à la représentation en unissant leurs voix à celles des "Chantamis".

* * *

Le comité culturel de l'ACFA, secteur de Rivière-la-Paix, sera représenté par Mlle Dolorès Tailleur de Jean-Coté, lors du concours de Mlle Cabane à Sucre qui aura lieu à Edmonton le 30 avril prochain. Nous vous présenterons Mlle Tailleur plus longuement dans un avenir rapproché.

* * *

Lundi, le premier mars avait lieu à Tangente, la promotion de 4 jeunes à la meute Louveteau. En tout, la meute compte 11 louveteaux. Les parents et amis des Louveteaux de Tangente, ainsi que les Louveteaux de St-Isidore et leurs parents, assistaient à la cérémonie. Tous se sont bien amusés au courant de la soirée récréative préparée en grande partie par les Louveteaux. Merci à Mme Elizabeth Chenard qui nous a fait parvenir cette nouvelle.

* * *

Dimanche, le 20 février, plus de 130 personnes assistaient au Bingo organisé par le Club des Loisirs de Marie-Reine. Ce bingo avait été organisé afin de prélever des fonds pour le nouveau Centre Culturel et s'est avéré un franc succès. Un grand merci à tous ceux qui ont bien voulu encourager le nouveau Centre Culturel.

* * *

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 24 février 1977

PREMIERE PARTIE

MONTREAL (QUEBEC)

LE 4 AVRIL 1977, 9h.00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 4 avril 1977 à Loews La Cité, 3625, avenue Park, Montréal (Québec) afin d'étudier ce qui suit:

GLOBAL COMMUNICATIONS LIMITED, 81, CHEMIN BARBER GREENE, DON MILLS (ONTARIO). M3C 2A2

Paris, Windsor, Bancroft, Ottawa, Uxbridge, Sarnia, Thunder Bay, Sault Ste-Marie, Sudbury, North Bay et Timmins (Ontario); Vancouver (Colombie-Britannique); Régina, Saskatoon et Yorkton (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); Edmonton et Calgary (Alberta). 770064400

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision pour diffuser les émissions basées sur les tirages successifs de Loterie provinciale, réseau qui comprendrait les stations suivantes: CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CHFD-TV Thunder Bay, CJIC-TV Sault Ste-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins (Ontario) et les stations réémettrices; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices; CKCK-TV Regina et les stations réémettrices; CFQC-TV Saskatoon et les stations réémettrices; CICC-TV Yorkton (Saskatchewan) et les stations réémettrices; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices; CFRN-TV Edmonton et les stations réémettrices; CFCN-TV Calgary (Alberta) et les stations réémettrices.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

Global Communications Limited
81 chemin Barber Greene
Don Mills (Ontario)

Clark et O'Neil
Avocats et Notaires
17, rue Division Nord
Kingsville (Ontario)

Demster et Zado
Avocats et Notaires
21, rue Market
Napanee (Ontario)

Mallon et McMillan
Avocats et Notaires
Edifice Royal Bank
230, rue Christina nord
Sarnia (Ontario)

Wyatt, Purcell, Will et Stillman
Avocats et Notaires
103, rue Darling
Brantford (Ontario)

Global Communications Limited
150, rue Wellington
pièce 102
Ottawa (Ontario)

CHFD-TV
87, rue Hill N.
Thunder Bay (Ontario)

CJIC-TV
119, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario)

CKNC-TV
699, chemin Frood
Sudbury (Ontario)

CHNB-TV
755, rue Main est
North Bay (Ontario)

CFCL-TV
Timmins, Ontario

British Columbia Television Broadcasting System Ltd.
7850, rue Enterprise
Burnaby (Colombie-Britannique)

CKCK-TV
Route No. 1 est
Régina (Saskatchewan)

CFQC Television
216-1ière avenue nord
Saskatoon (Saskatchewan)

Yorkton Television Co. Ltd.
95, rue Broadway est
Yorkton (Saskatchewan)

CKY-TV
Parc Polo
Winnipeg (Manitoba)

CFRN-TV
18520, chemin Stony Plain
Edmonton (Alberta)

CFCN Television Limited
Broadcast House
Calgary (Alberta)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles pour la somme de 35 cents à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: le 21 mars 1977.

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa, (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

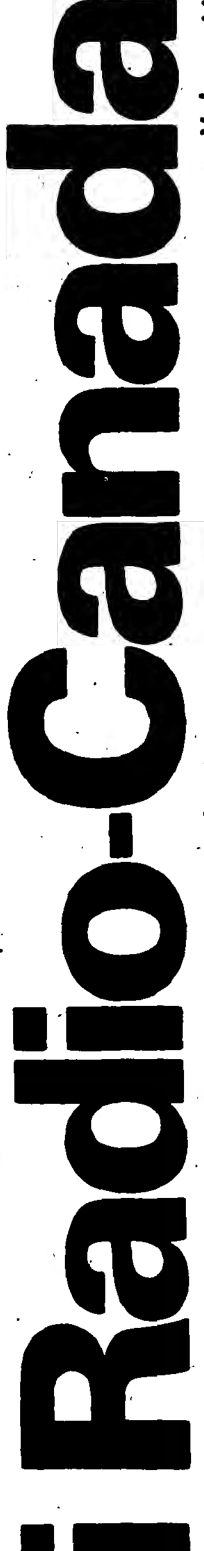
Guy Lefebvre
Secrétaire général

Avis public CRTC 1977-2C



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Georges Groulx
et Michel Dumont dans
Procès devant juge seul
de Claude Jasmin
aux Beaux Dimanches
(article en pages 6 et 7)

A Son et images
le Quatuor Orford

Rencontres avec
Soeur Vandermeersch

Reprise de
Françoise Durocher waitress

A Femme d'aujourd'hui
vendredi soir
Nouvelles façons de vivre à deux

Reportage

Les Coqueluches
du lundi au vendredi, 12 h 30

Souvenirs du Carnaval de Chicoutimi

Du mardi 15 au vendredi 18 février, **les Coqueluches** ont été les hôtes des organisateurs du célèbre Carnaval-souvenir de Chicoutimi. Directement des locaux de l'Université du Québec à Chicoutimi, Guy Boucher et Gaston L'Heureux ont présenté aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada les personnalités artistiques invitées aux grandes manifestations du Carnaval: le thé des grosses madames, le concours de «bucheux», les french cancan de l'opérette, au programme cette année; en somme, les événements marquants de ce Carnaval 1977 dont le thème était «Les Traditions».

1. *Posant fièrement dans leur tenue 1877, Guy Boucher et Gaston L'Heureux dits* **les Coqueluches** *ont animé une partie du Carnaval-souvenir de Chicoutimi, du 15 au 18 février dernier.*

2. *Le concours des «bucheux» est une épreuve de force et d'endurance à laquelle* **les Coqueluches** *ont dû se soumettre joyeusement. On ne sait pas s'ils ont eu autant de succès que les «bucheux» d'expérience.*

3. *La Mère Picotte est un des personnages clefs du Carnaval-souvenir de Chicoutimi. Avec son expérience des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean autant que des touristes, la Mère Picotte en avait long à raconter à Guy Boucher.*

4. *Traditionnellement, le Carnaval-souvenir est ponctué d'une arrestation spectaculaire. Les victimes de cette année?* **Les Coqueluches**, *naturellement, kidnappés par les étudiants.*

5. *Jacques Labrecque, le célèbre folkloriste québécois, est allé saluer les gens de Chicoutimi et pousser la chansonnette chez* **les Coqueluches**, *pendant le Carnaval.*

6. *Il y avait de tout un peu, au Carnaval de Chicoutimi cette année, y compris un groupe de danseuses de french-cancan qui ont fort diverti les habitués des* **Coqueluches**.

7. *France Castel, désormais citoyenne de Chicoutimi, s'amuse ferme en compagnie du Père Joyeux, un des personnages permanents du Carnaval-souvenir.*

8. *Les Petits Violons sérieux et attendrissants ont été applaudis comme de grandes vedettes par le public des* **Coqueluches**.

9. *Aimé Major et Lucille Dumont étaient les vedettes du thé des grosses madames, un des événements les plus courus du Carnaval.*

phologie avec l'âge. Avec Lise.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille». (dernière de 2).

10h15 VIRGINIE
«La Fête à Jean-François».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
La cardiologie, avec les docteurs Gaston Choquette et Claude Goulet (2e de 6). Exercices pour les malades.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Décoration: meubles mobiles pour cuisine, avec Jean-Louis Robillard. — Cuisine: les eaux merveilleuses, avec Lise O'Neil.

11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●
«L'Eau radio-activée». Le maire de Nîmes demande l'aide du comte Yoster. Un criminel menace d'empoisonner l'eau au «strontium 90» si la municipalité ne lui verse pas dix millions de francs.

12h00 SKIPPY
«Bon anniversaire».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Marie-Josée Thériault, Nathalie Suzanne et Claude Gauthier. Réal.: Lise Chayer.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Qui est Suzanne Viau? la femme: la directrice de la Maison des étudiants canadiens à Paris». Reportage fait à Paris. Mère de 7 enfants, veuve de Guy Viau (critique d'art, peintre et ex-directeur de la Maison canadienne à Paris). Courtes entrevues avec des étudiants de différentes disciplines. Entrevues: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Victoriaville composé de membres de l'Age d'or, du Centre de jour et de pensionnaires du Centre d'accueil. Un frère du Sacré-Coeur raconte l'histoire de cette communauté intimement liée à l'évolution de Victoriaville. Un membre du comité social du Club de l'Age d'or explique le fonctionnement et les objectifs de ce groupe. M. Elphège Lapierre interprète «L'Hymne au printemps». Mme Lucienne Beauchemin chante «Envoi de fleurs». M. Wilfrid Boivin joue à l'harmonica une valse et un «brandy» du Lac-St-Jean. Réal.: Gilles Derome.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER

17h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Bon anniversaire, Molly». Après une conflagration, Molly doit faire face à la reconstruction de son établissement commercial.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Voyage», avec Normand Cazelais. «Théâtre», avec Pascale Perrault.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 DANIEL BOONE
«Le Naufragé». Un vieil homme et ses deux fils veulent faire payer à Daniel Boone une faute qu'il aurait commise dix ans plus tôt.

20h00 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Roger Lebel, Michel Forget, Anouk Simard, Luc Durand, France Castel, Daniel Gadouas, Nicole Filion et Ian Ireland. «Feu la femme du patron». Pendant que Geneviève, Luc et M. Lemay discutent d'une tournée de sermons faite par un prédicateur, un malheur arrive à M. Lemay. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h00 HORS SÉRIE
Copernic. Film polonais réalisé par Eva et Czeslaw Petelski, avec Andrzej Kopiczynski, Barbara Wrzosinska, Andrzej Antkowiak et Henryk Boukolowski **(dernière de 2)**. «Le Sixième Livre». En dépit des intrigues qui l'entourent, Copernic continue sa quête de vérité scientifique.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.

Réal.: Jean-Paul Plouffe, André Groulx et Karl Parent.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton, Léo Leblanc, peintre, et Elizabeth Lefort, qui réalise des tapisseries crochetées et des murales. Animatrice: Denise Germain. Réal.: Pierre Leblanc.

24h00 CINÉMA ●
Rosa, je t'aime. Drame réalisé par Moshe Mizrahi, avec Michal Bat-Adam, Gabi Otterman et Yosef Shiloah. Rosa, une aïeule de plus de 100 ans, évoque l'histoire de sa vie. En 1887, elle devint veuve, sans enfant. Selon la loi lévitique, c'est son beau-frère, âgé de 11 ans, qui devra assurer sa descendance. Malheureux chez lui, l'enfant se réfugie chez Rosa qui accepte de l'élever comme son enfant, en attendant qu'il soit en âge de l'épouser. Rosa tient cependant à le relever de son obligation (Israël 72).

JEUDI 17 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Mémo, le caillou».

9h30 LES ORALIENS
«Le Rapt».

9h45 EN MOUVEMENT
«Cou». Les parents fumeurs et la santé des enfants. Avec Suzanne.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«La Lettre CH. Chaque chat est un pacha qui se cherche».

10h15 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Jean-Pierre Cuillerrier. «La Ville».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. Taille et vaporisation des arbres fruitiers. Rempotage des plantes d'intérieur. — «Bricolage», avec Lucette Duquet. Travaux à l'aiguille, pièces murales, pré-tissage. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: tarte au sirop d'érable, avec Robert Chrétien. — Jardinage: semis de printemps, avec Jacques Gagnon.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«La Rivière aux herbes». Une rivière peu profonde mais large de plusieurs milles; les oiseaux y abondent.

12h00 PRINCE NOIR
«Ou est Jonah?»

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Guy Trépanier, Carole Lamoureux et Martin Stevens. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA ●
Pain, amour et jalousie. Comédie réalisée par Luigi Comencini, avec Vittorio de Sica, Gina Lollobrigida et Roberto Risso. Les amours d'un maréchal de gendarmerie et d'un subalterne. Mais ces amours seront contrariées par le règlement de la gendarmerie et les mauvaises langues (It. 54).

16h00 BOBINO

16h30 FANFRELUCHE
«Au pays des Indiens».

17h00 L'ÎLE AU TRÉSOR
«La Chasse au trésor». Silver et les mutins, tenant Jim en otage, se servent de la carte pour découvrir l'emplacement du trésor.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Spectacles», avec Francine Grimaldi. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 VISAGES (local)

19h30 LES GRANDS FILMS
Section spéciale. Drame social réalisé par Costa-Gavras, avec Michel Lonsdale, Louis Seigner, Claude Piéplu, Jacques Perrin, Bruno Cremer, Yves Robert et Jean Bouise. Le 21 août 1941, à Paris, un officier allemand est abattu par des résistants. Pour éviter l'exécution d'otages, le gouvernement de Vichy décrète une loi d'exception installant une cour spéciale aux pouvoirs illimités. Les magistrats reçoivent mission de condamner six terroristes, en vertu de la rétroactivité de la loi (Fr.-it.-all. 75).

21h55 FRANÇOISE DUROCHER, WAITRESS
Film réalisé par André Brassard, dialogues de Michel Tremblay. Avec Luce Guilbeault, Hélène Loiselle, Michèle Rossignol, Denise Proulx, Rita Lafontaine, Eve Gagnier, Katerine Mousseau, Monique Mercure, Denise Morelle et Amulette Garneau. Plongée dans l'existence de 25 serveuses de restaurants, qui répètent la lancinante litanie des commandes à longueur de jour. Production: ONF.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Émission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24h05 LA PÊCHE MIRACULEUSE
Chronique réalisée par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier, Françoise Dorner et André Falcon. «Le Cheval roux». Dépité de la fuite de Louise, Paul va rejoindre Antoinette en Savoie. Leur romance est interrompue par la situation internationale. Réformé en Suisse, Paul s'engage dans l'armée française.

VENDREDI 18 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«La Descente de Centour».

9h30 LES ORALIENS
«La Cour d'école».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Avec Thérèse Dubois.

10h00 TAM-TAM
Les mécanismes de la pensée. Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques, Claude et Serge Roy. Textes: Les Mimes électriques, Marie-Francine Hébert, Ronald Prégent, Dominique de Pasquale et Louise La Haye. Réal.: Guy Comeau. «La Correspondance» (2e de 5).

10h15 VIRGINIE
«Le Secret de l'île».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Services gouvernementaux fédéraux». «Protection de la santé». Comment le consommateur peut-il prendre en main sa propre protection? Choix judicieux d'aliments. Les médicaments en vente libre: ordonnances, respect de la posologie, etc.

11h00 GRANDEUR NATURE
«Frédérick G. Banting». Le découvreur de l'insuline se révèle un peintre sensible et prolifique. L'univers de la recherche scientifique, milieu difficile et passionnant entre tous.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
Extraits du cinéma muet. «Gadget en folie». «Le Cirque». «Un monsieur important». «Pas de chance».

12h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. Victor et Mustapha décident de suivre Poly. A dos de chameau, ils partent dans le désert et arrivent près du camion. Théo et le convoyeur sont évanouis.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Renault Gariépy.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA
L'Accalmie. Drame réalisé par Alain Magrou, avec Philippe Avron, Claude Evrard et Catherine Salviat. Un comédien fait une tournée, sorte d'accalmie dans sa vie trépidante (Fr. 71).

16h00 BOBINO

16h30 SOL ET GOBELET
«Un jeudi 4 mars». Sol et Gobelet dorment, fenêtre ouverte; au cours de la nuit, une merveilleuse tempête, comme on en a vu un 4 mars, s'abat sur la ville et pénètre dans leur chambre.

17h00 MADAME ET SON FANTÔME
«Le Phoque avide de liberté».

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LES PIERRAFEU
«L'Homme-singe». Fred souffre d'allergie. Il obtient à la pharmacie des pilules qui ont un drôle d'effet.

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Un cap difficile». Un quinquagénaire souffre d'une impuissance subite. Le docteur Welby ne peut déceler que des causes psychiques. Son patient lui demande de lui prescrire un traitement fantôme afin de ménager la susceptibilité de sa femme.

20h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
1re partie: «Les Nouvelles Alliances». Nouvelles façons de vivre à deux. Conséquences prévisibles au point de vue affectif, relations inter-personnelles, relations sexuelles, formation de l'enfant, répartition des tâches, réactions sociales. Animatrices: Françoise Faucher, assistée de Jeannine Corbeil, psychologue (Montréal); Danielle Bouchard (Vancouver); Monika Merinat (Toronto); Danielle Dubé (Jonquière) et Micheline Archambault (Québec). Réal.: Georges Francon et Claude Routhier (Montréal), Judy Regan (Vancouver), Jean-Marc Thériault (Toronto), André Bouchard (Jonquière) et Jean-Pierre Ratté (Québec). **2e partie:** à communiquer. Réal.: Franck Duval.

21h30 SCÉNARIO
«Les Consolations». Pièce de Richard Lorain. Avec Elizabeth Le-Sieur et Léo Ilial (dernière de 4). Réal.: Guy Hoffmann.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Début de la Semaine nucléaire. Version abrégée du document américain «The Plutonium Connection». Mise en garde contre les dangers de l'exploitation de centrales électro-nucléaires. Animateur: Joël Le Bigot; analyste: Fernand Seguin; recherche: Solange Gagnon. Réal.: Thérèse Patry et Fernande Chouinard.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINÉMA
"Assaut"

Elise à souper. La famille se réunit dans la salle de jeux et après le repas, on fait un peu de musique. Réal.: Louis Bédard et André Bousquet.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Récital Joe Dassin. Au programme: «Le Moustique», «Si tu t'appelles Mélancolie», «L'Amérique», «L'Eté indien», «Les Trois Colombes», «A toi», «Salut, les amoureux», «Monaco», «Si tu n'existais pas», «Il était une fois», «Ça ne va pas changer le monde», «Mademoiselle» et «Le Jardin du Luxembourg». Choristes: Danielle Chadelaiud, Claude Chuvet et Michelle Heinberg. Réal.: Aurèle Lacoste.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Procès devant juge seul. Pièce de Claude Jasmin. Avec Georges Groulx, Michel Dumont, Pierre Gobeil, Jean-Claude Meunier, Robert Mallette et Alain Montpetit. Un évadé de prison, avec l'aide de deux complices, séquestre le juge qui l'a condamné, afin de refaire le procès. Réal.: Richard Martin.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

23h10 CINÉ-CLUB
La Paloma. Mélodrame écrit et réalisé par Daniel Schmid, avec Ingrid Caven, Peter Kern, Peter Chatel, Bully Ogier et Jérôme-Olivier Nicolin. Une chanteuse sur le déclin, La Paloma, accepte d'épouser un admirateur, un jeune comte. Après avoir trompé celui-ci avec son meilleur ami, elle demande à son mari de financer son départ avec son amant (Suisse 74) (sous-titré).

LUNDI
14 mars

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE

9h10 SUNRUNNERS
L'apprentissage de l'anglais.

9h30 LES ORALIENS
«Drôles de jardins».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Muscles, graisse et activité physique. Avec Lise

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
«Le Mystère de la fleur disparue».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Facteur». Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy. «Logement», avec Me André Roy et Me Clermont Provencher. Bail verbal et bail écrit; paiement en avance; clause discriminatoire et clause d'habitabilité; vérification de l'état des lieux et de l'ameublement; obligation et droit du propriétaire, obligation et droit du locataire.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: galantine de veau, avec Claudette Taillefer. — Couture: coussins à partir de vieux vêtements, avec Luc Courchesne.

11h30 LA BONNE ÉQUIPE
Série policière réalisée par Imo Moskowicz, avec Théo Lingen, Willi Millowisch et Dominique Joos. «La Boite à musique». Lampe et Müller sont soupçonnés d'avoir éliminé un concurrent. M. Müller réussit à éclaircir l'affaire à l'aide d'une vieille boite à musique.

12h00 CHER ONCLE BILL
«L'Imperturbable M. Félix».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Léon Bernier. Réal. et coord.: Marcel Brisson. Invitée: Carole Montmarquette.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean-Guy Benjamin.

14h30 CINÉMA ●
Napoléon Bonaparte, Empereur des Français. Documentaire réalisé par Jean Tedesco. Narrateur: Louis Seigner. Biographie de Napoléon, à partir de peintures, de documents et de photos des lieux où il a vécu (Fr. 51).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
«Adélaïde aux blanches mains». Une visite de courtoisie de la Reine Blanche au Royaume des Noirs risque d'avoir des suites fâcheuses, mais la présence d'esprit d'Alexandre sauve la situation au dernier moment.

17h00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE

17h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. Direction musicale (en alternance): Pierre Leduc et Yves Lapierre. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. «Arts visuels», avec Jean-Claude Leblond. «Livres», avec Réginald Hamel.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Roger Garand, Francine Tougas, Michel Noël, Ronald France et Julien Genay. Lucien vient d'être témoin d'un hold-up à la banque. «Je pourrais les identifier n'importe quand», dit-il, dans une entrevue. Réal.: Claude Désorcy.

19h30 POPOL
«Une partie de pêche». Avec Paul Buissonneau, Marthe Nadeau et Bernard Assiniwi. En citadin endurci, comment Popol se tirera-t-il d'une excursion de pêche? Portage en canot, guide indien, pêche elle-même mettront à l'épreuve son sens de l'orientation et de l'initiative. Réal.: Yves Hébert. Prod.: Yves Hébert et Radio-Canada.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Marie-Michèle Grosleau, Janine Sutto, Francine Vernac, Gaétan Labrèche et Elizabeth Chouvalidzé. Charley a hébergé chez lui Ginette et son enfant. Germaine se présente à la maison et fait connaissance avec les nouveaux venus. Réal.: Jean Gaumont.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Véronique Le Flaguais, Danielle Manseau, Mario Lirette, Marc Messier et Marthe Nadeau. Mandoline doit parler devant une assemblée de parents. Y réussira-t-elle sans bégayer? Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Banacek: Souffler n'est pas jouer. Drame réalisé par Bernard L. Kowalski, avec George Peppard, Margot Kidder et Don Porter. Dans un club de Las Vegas, les touristes aiment se faire photographier auprès d'une capsule transparente contenant un million en billets. Ce trésor disparaît comme par enchantement au moment où, près de là, une machine à sous fait gagner le gros lot à un joueur chanceux. Banacèk doit faire la lumière sur cette escroquerie (USA).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CARCAJOU ET LE PÉRIL BLANC
Documentaire réalisé par Arthur Lamothe. Avec Marcel Jourdain. «Etranger dans son propre pays» (3e de 4). Mathieu André explique les rituels indiens de la chasse à l'ours et développe la thèse du respect mutuel entre l'animal et le chasseur.

24h05 CINÉMA ●
L'Inspecteur. Aventures réalisées par Philip Dunne, avec Stephen Boyd, Dolores Hart et Leo McKern. En 1946, un inspecteur de la police hollandaise est chargé de surveiller un individu soupçonné de s'adonner à la traite des blanches. Son enquête le mène à Londres où il découvre cet homme et sa dernière victime. Il arrache celle-ci des mains de l'entremetteur pour apprendre qu'elle est une survivante des camps de concentration nazis et qu'elle désire se rendre en Palestine (USA 62).

MARDI
15 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Voyages au long cours».

9h30 LES ORALIENS
«En attendant Francine».

9h45 EN MOUVEMENT
«Abdomen». Hypertension et activité physique. Avec Suzanne.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille» (1re de 2).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«La Machine qui pleure et qui rit». «L'Ours». «Bra Zi Bra» (comptine). «Le Rêveur» (chanson). «Mini tête-à-tête». «Le Truc raté». «Trompe-l'Oeil»: «Mutation». «Les Gants et l'étoile» (film). «Jouer au magasin».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Produits de beauté», avec M. Claude Guérêt et Mme Gisèle Deschamps.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: riz à la mexicaine, avec Louise Godin. — Bricolage: différentes façons d'habiller une fenêtre, avec François Décarie.

11h30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
Feuilleton réalisé par Roger Burckhart, avec Relja Basic, Eleonore Weisgerber et Alexandra Stewart. Elisabeth et son père s'installent dans la maison de Veit, dans le Tyrol. Celui-ci demande la main de la jeune fille.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«Steve».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Jumeaux». Invités: le docteur Raymond Amyot, gynécologue; Madeleine Boivin, psychologue; Lise Saumure, prés. de l'Association parents-jumeaux, et les familles Hudon, Lafleur, Lépine, Olivier et Villeneuve. Animatrice: Rachel Verdon. Rech. et entrevues: Françoise Girard. Réal.: Kristina Von Hlatky (Ottawa).

14h30 CINÉMA ●
L'Ombre ou le Serment d'une mère. Mélodrame réalisé par Giorgio Bianchi, avec Marta Toren, Pierre Cressoy, Paolo Stoppa et Emma Baron. A la suite d'un choc, la femme d'un peintre devient paralysée. Sa meilleure amie console l'époux et lui donne un enfant. L'épouse revient à la santé et apprend l'infidélité de son mari (It. 54).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Le Diadème de la Belle au bois dormant».

17h00 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Randonnée à pied de 400 milles». Lori Labatt filme la faune de l'Ontario, en suivant la piste Bruce.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Restaurants», avec Diane Tassé.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les Enfants du froid» (dernière de 2). Réal.: Robert Clouse. Avec Susie Silook, Marty Smith et Rossman Peetook. Les enfants entreprennent leur voyage de retour; ils ont à faire face à la disette, à des animaux féroces et aux éléments déchaînés.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Gérard Paradis, Jean-Pierre Masson, Septimiu Sever, Alexandre Guité, Monique Chabot, Jean-Louis Millette et Ronald France. Marcel se rend chez Véronique qui a un travail à lui offrir. Acceptera-t-il l'emploi? Réal.: Aimé Forget.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Claude Valade. Au programme: «Le Soleil de ma vie», «Au bout du monde», «Jonathan, le goéland», «Est-ce si facile de m'oublier?», «Si c'était vrai» et un pot-pourri québécois. Dir. musicale: Jacques Laflèche. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Nicole Leblanc, René Caron, Louise Deschâtelets, Claude Michaud, Denise Proulx, France Laberge, Marthe Choquette, France Desjarlais, Marie-Noëlle Riddez, Hugo Robitaille et Sébastien Richard. Doudou se dispute avec Jeannot, l'ami de Fifine, à cause de leurs fréquentations. Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresne, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invitée: Françoise Vandermeersch, religieuse française, contestataire étudiante des années 60. «Le Viêt-nam communiste est-il une société juste ou totalitaire?» Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
José-Luis de Vilallonga se raconte (4e de 5). «Gold Gotha». Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA ●
Le Nid des gentilshommes. Etude de moeurs réalisée par Andrei Mikhalkov Kontchalovski, avec Liza Trina et Irana Kouptchevko. Après plusieurs années d'absence hors de son pays, un homme revient dans sa Russie. Il pense oublier son mariage malheureux en consacrant ses énergies à sa terre natale (Russe 70).

MERCREDI
16 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour galant».

9h30 LES ORALIENS
«Le Bal retrouvé».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Les changements de la mor-

4.

6.

8.

Avis Public

Ottawa, le 25 février 1977

SERVICES MF AUDIO EN CIRCUIT FERME A LA TELEVISION PAR CABLE

Les règlements et la politique du Conseil sur la télévision par câble, publiés respectivement le 26 novembre 1975 et le 16 décembre 1975, exigeaient que les titulaires de télévision par câble interrompent la distribution d'émissions audio en circuit fermé non autorisées par le Conseil.

Etant donné que cette politique affectait plusieurs services audio en circuit fermé existants impliquant une programmation ethnique et étudiante, programmation qui avait été distribuée pendant un certain temps, le Conseil publiait par la suite un avis public daté du 24 mars 1976 prolongeant jusqu'au 1er mars 1977 la date limite à laquelle on devait se conformer à cette politique.

Cette décision a été prise dans le but d'allouer plus de temps afin de trouver d'autres moyens de fournir les services distribués actuellement qui permettraient aux exploitants d'obtenir une licence du Conseil. Dans son avis public du 24 mars 1976, le Conseil a déclaré qu'il était prêt à considérer un nouveau concept, c'est-à-dire un canal MF audio communautaire semblable au canal vidéo communautaire afin de faciliter l'accès à la télévision par câble à certains groupes, particulièrement aux groupes ethniques et étudiants. Les titulaires de licences de télévision par câble furent par la suite invités à présenter des demandes en vue de mettre sur pied un canal de ce genre.

Jusqu'à maintenant, le Conseil n'a reçu que deux demandes de titulaires de licences de télévision par câble en vue de mettre sur pied un tel canal et un seul titulaire a suggéré d'autres moyens permettant de continuer les services audio en circuit fermé touchés par la politique du Conseil relative à la télévision par câble du 16 décembre 1975.

Le Conseil a cependant discuté avec plusieurs représentants des exploitants qui fournissent actuellement des émissions ethniques audio en circuit fermé et ceux-ci ont recommandé que le Conseil étudie la possibilité de leur accorder une licence pour exploiter ces services en utilisant les installations EMCS. Ceci permettrait aux groupes d'intérêts spéciaux de diffuser publiquement en utilisant une partie du canal assigné à une station de radiodiffusion MF conventionnelle. Les émissions ainsi diffusées ne seraient reçues que sur des récepteurs radio spéciaux.

Il existe un certain nombre de questions fondamentales qui doivent être étudiées avant qu'il ne soit possible de prendre une décision en ce qui a trait à l'utilisation pratique des installations EMCS, comme le type de service concerné, la nature de la programmation, la responsabilité du titulaire, les conditions de licence et la disponibilité de récepteurs convenables.

Afin d'accorder le temps nécessaire en vue d'évaluer cette possibilité et d'autres solutions, le Conseil a décidé de reporter au 1er mars 1978 la date limite à laquelle on devra se conformer à la politique relative à la télévision par câble du 16 décembre 1975.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
samedi 12, 14 h 00 et semaine du 14, 13 h 35

Le viol; la Maison des étudiants canadiens à Paris; le phénomène des jumeaux

En reprise à **Femme d'aujourd'hui**, le samedi 12 mars à 14 heures, une émission de Franck Duval diffusée le 26 novembre 1976 et intitulée *Tu vas être bien gentille...* phrase d'introduction classique hélas trop connue des femmes victimes de viol.

Cette émission sur le viol traite surtout des victimes et aborde aussi le cas du violeur, la plupart du temps, selon les sociologues et les psychologues, un être brimé, refoulé, complexé et psychopathe. Les téléspectateurs pourront entendre en outre les témoignages de femmes violées: une adolescente, une jeune fille et une femme d'âge mûr.

Aline Desjardins anime l'émission et interviewe les invités. Recherche et documentation: Minou Petrowski.

Le mardi 15 mars à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente une émission de Kristina von Hlatky sur la gémellité ou le phénomène des jumeaux.

Un gynécologue explique ce caprice de la nature, d'où il vient, comment il se produit et se développe. Un psychologue parle du processus d'identification chez les enfants-jumeaux et de l'importance de l'éducation qu'ils doivent recevoir. L'émission fera rencontrer aux téléspectateurs des familles qui comptent des jumeaux et même des triplets.

Les invités de cette émission seront le Dr Raymond Amyot, gynécologue; Mlle Madeleine Boivin, psychologue à l'Hôpital général d'Ottawa, et Mme Lise Saumure, présidente de l'Association parents-jumeaux. Les familles où on verra des jumeaux sont les familles Hudon, Lafleur, Lépine, Olivier et Villeneuve.*

Animatrice: Rachel Verdon. Recherche et interview: Françoise Girard.

Le mercredi 16 mars à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente Suzanne Viau. Qui est Suzanne Viau? La directrice de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire de Paris. Veuve de Guy Viau qu'elle a remplacé à la direction de la Maison des étudiants, mère de sept enfants, Suzanne Viau a déjà travaillé auprès des jeunes délinquants à titre de psychologue.

Ce reportage filmé à la Maison des étudiants canadiens à Paris nous permettra de rencontrer, au cours de brèves interviews, quelques étudiants inscrits à diverses disciplines. C'est une réalisation de Fernand Choquette, assisté de Monique Hietaniemi. Animation et interview: Aline Desjardins.

Aline Desjardins



Femme d'aujourd'hui
vendredi 18, 20 h 30

Des participants de cinq régions du pays échangent leurs opinions sur les nouvelles façons de vivre à deux

Femme d'aujourd'hui présente une émission assez inhabituelle, le vendredi 18 mars à 20 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada. Il s'agit d'un multiplex d'une demi-heure mettant à contribution cinq stations régionales de la chaîne française de Radio-Canada: Montréal, Québec, Jonquière, Toronto et Vancouver.

Pourquoi tout ce déploiement? Parce que le thème choisi intéresse les téléspectateurs d'un bout du pays à l'autre, qu'ils soient hommes ou femmes, manuels ou intellectuels, jeunes ou d'âge moyen. Cette émission spéciale traitera en effet des «Nouvelles Alliances» ou les nouvelles façons de vivre à deux, avec les conséquences prévisibles au point de vue affectif, les relations inter-personnelles, les relations sexuelles, la formation de l'enfant, la répartition des tâches, le rôle et la réaction sociale du nouveau couple, etc.

Pour présenter aux téléspectateurs les opinions des cinq régions collaborant au multiplex, on verra à Montréal: Françoise Faucher, assistée de Jeannine Corbeil, psychologue, avec Georges Francon et Claude Routhier comme réalisateurs; à Québec: Micheline Archambault comme animatrice, avec Jean-Pierre Ratté comme réalisateur; à Jonquière: Danielle Dubé comme animatrice, avec André Bouchard comme réalisateur; à Toronto: Monika Merina comme animatrice et Jean-Marc Thériault comme réalisateur, et enfin, à Vancouver: Danielle Bouchard comme animatrice et Judy Regan comme réalisatrice.

Au moment de mettre sous presse, nous ignorons le sujet de la 2e partie de cette émission, que réalisera Franck Duval.

Françoise Faucher



Micheline Archambault



LA TELEVISION FRANÇAISE A LETHBRIDGE

Grâce au Plan Accéléré de Rayonnement, programme d'expansion de la Société Radio-Canada, les citoyens de Lethbridge pourront, à compter du 11 mars prochain, capter les émissions françaises de la télévision, telles qu'elles sont diffusées à l'antenne de CBXFT Edmonton. A cette occasion, Radio-Canada présentera, le vendredi 11 mars à 19h.00, "PROFIL DE LETHBRIDGE", une émission réalisée par Gérald Nault, à Edmonton.

SAMEDI 11 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Le Départ des vieux».

9h30 WICKIE
«Le Bateau-fantôme». Les Vikings ont aperçu l'épave d'un bateau. Ils sont convaincus qu'il s'agit d'un bateau rempli de fantômes: ils s'en approchent avec méfiance. Wickie décide d'y monter seul.

10h00 MISHA LA BOULE
Début.
Spectacle de marionnettes, avec le petit ourson Misha, en compagnie de sa mère Barbara et de ses amis le lapin et l'écureuil.

10h30 LASSIE
«La Tempête» (dernière de 2). Le garde forestier aperçoit le bateau mais ne peut établir le contact à cause des vents violents. Il retourne à la base et revient à bord du bateau-patrouille porter secours à Lassie.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«Madame Binny, voyante». Binny a des dons de voyante. Elle prédit un danger pour Georges. En effet, ce dernier manque de mettre le feu en faisant des frites.

11h30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff, ainsi qu'une vingtaine d'enfants.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du Colisée de Québec. «Tournoi international de hockey Pee Wee, Classe C». Commentateurs, Gerard Potvin et Claude Quenneville. Analyste: Robert Pépin. Réal.: Jean-Claude Houde.

13h00 SPORTHÈQUE
Faits saillants des compétitions olympiques. «Volleyball» (1re de 8). Chez les femmes. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Viol». Témoignages de femmes victimes de viol: une adolescente, une jeune fille et une femme d'âge mûr; la mère d'une jeune fille violée. Les hôpitaux face à ce problème. Anim.: Aline Desjardins. Rech.: Minou Petrowski. Réal.: Franck Duval.

15h00 TECHNO FLASH

15h30 CINEMA JEUNESSE
Yao. Film réalisé par Claude Vermorel. Fils d'un chef dépossédé. Yao est devenu un archer infaillible. Accusé de sorcellerie, Yao se réfugie avec une jeune fille dans les marais intérieurs. Traqué, trahi par sa compagne, il dérive vers un pays aux moeurs pacifiques (Côte-d'Ivoire).

17h00 GENIES EN HERBE
Jeu questionnaire entre les écoles secondaires De Mortagne, de Boucherville, et St-Maxime, de Laval. Animateur: Marc Filion. Juge: Claire Bissonnette. Réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron (Ottawa).

17h30 TELEJOURNAL

17h35 PARTOUT
L'actualité mondiale vue à travers les Télévisions étrangères. Présentateur: Gaétan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 BAGATELLE
Dessins animés. «Grangallo et Petitro»; «Jappy Toutou, chasseur de gorille» et «Grangallo contre Dynamite Kaboum». «L'Agent Sans-secret». «Le Galopin mystérieux». «La Fourmi atomique»: «Malléchés». «Cristalline et son chien»; «Les Chatons». «Pouf et Riqui»: «L'Ane à la tête de mule» et «Un petit cheval blanc pas méchant». Dessins animés de Sturlis: «La Cage».

21h30 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse.

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.

23h10 CINÉMA
Ça n'arrive qu'aux autres. Drame réalisé par Nadine Marquand-Trintignant, avec Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni. Les parents d'une charmante fillette de 18 mois voient le malheur les frapper par la mort inattendue de cette enfant chérie. Ils s'enferment dans leur douleur et refusent de sortir de leur appartement. Le mari finit par réagir et entraîne sa femme dans un voyage en auto. En assistant par hasard à une noce campagnarde, le couple semble reprendre contact avec la vie (Fr.-it. 71).

DIMANCHE 12 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 WOODY LE PIC
Dessins animés.

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «La Maison hantée». La maison d'Oscar est hantée. Ce dernier appelle Guignol à son secours.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. «David et Goliath».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée avec un groupe de jeunes du Centre étudiant de Chicoutimi. Célébrant: M. Maurice L'Abbé. Animateur: Claude Julien. Mise en ondes: André Bouchard. CKRS-TV, Jonquière.

11h30 SON ET IMAGES
Le Quatuor Orford (Andrew Dawes, 1er violon; Kenneth Perkins, 2e violon; Terence Helmer, alto, et Marcel St-Cyr, violoncelle). Au programme: Quatuor en fa majeur (Ravel). Réal.: John Coulston, Toronto.

11h30 CINE-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 UNIVERS DES SPORTS
Du centre Claude-Robillard. Championnat canadien d'athlétisme en salle (hommes et femmes). Animateur: Winston McQuade. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: Jo Malléjac. Réal.: Louise B.-Tardif.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Winston McQuade. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LA SEMAINE VERTE



Dossier: visage d'un producteur de pommes de terre, M. Hermel Ouellette. Commentateur: André Laprise. Réal.: André Desbiens. — Chronique horticole: les caladiums, avec **Denise Ouellet**. — Commentaires sur l'actualité agricole. — La gestion de la forêt publique, avec André Laprise. Anim.: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

15h30 D'HIER A DEMAIN
«L'Irlande, terre de liberté». Documentaire réalisé par Lazarre Iglesis. L'Irlande, depuis ses origines jusqu'à nos jours (Fr. 75).

16h30 LE MONDE EN LIBERTE
«Survivre dans un milieu insulaire». Le petit aye-aye, espèce de lémurien, qui ne survivra pas à ce siècle, à moins qu'on protège son domaine insulaire. La chèvre sauvage crétoise ou agrini. La tortue à cuir de Malaisie, la plus rare de toutes les tortues de mer et la plus grosse. L'orang-outan ne vit maintenant que dans les régions insulaires de Bornéo ou de Sumatra.

17h00 SECOND REGARD
D'Edmonton. Le père Emeric Drouin, historien, nous parle de l'histoire religieuse de l'Alberta. — Oyen, village du sud-est de l'Alberta. Le père Rostaing, jésuite, nous parle de sa paroisse. — Visite au village de St-Isidore. Rech.: Eve Marie. Réal.: Jean Charbonneau.

18h00 DECLIC
Spectacle de mime décrivant le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Sylvester McCoy. «Les Points».

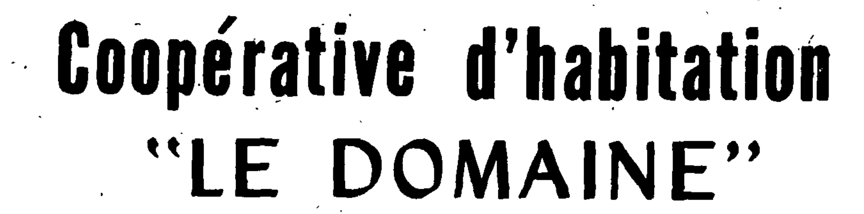
18h30 TELEJOURNAL

18h35 TÉLESCOPIE
Pierre Olivier rencontre un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 QUINZE ANS PLUS TARD



Téléroman de Robert Choquette. Avec **Jacqueline Plouffe**, Michel Noel, André Lacoste, **Andrée Cousineau**, Gilles Pellerin et Françoise Faucher, Florence invite



Coopérative d'habitation
"LE DOMAINE"

EDMONTON (MG) - En fin de semaine dernière, s'est tenu au Collège St-Jean, un atelier d'information sur la coopérative d'habitation. On entend souvent parler de coopérative, mais on en est plus ou moins au courant. On a d'abord ouvert la discussion en donnant des informations de base sur la coopérative. Le mode coopératif implique une nouvelle approche face à la société.

Une coopérative est une association de gens qui s'unissent pour s'offrir des biens ou services de plusieurs ordres. Ils se rassemblent en groupe pour mettre en oeuvre ce qu'ils ne pourraient faire individuellement. Pourquoi? — Le prix de l'habitation est plus abordable; — les résidents peuvent prendre part au processus du développement des ha-



bitations, à la planification, à la construction et à l'administration; — les membres sont assurés d'un contrôle collectif sur la qualité de leur voisinage et de l'habitat. Un des premiers buts est l'économie. Pourquoi donner son argent aux autres, lorsqu'il peut profiter à notre propre compte. Une coopérative n'est ni capitaliste, ni socialiste, de par son essence, elle est peut-être tout simplement désignée comme troisième secteur de notre économie nationale.

On peut devenir membre de la coopérative si on est simple locataire et qu'on désire avoir plus de contrôle sur les règles de l'ensemble des logements, ou encore jeunes couples qui n'ont pas un revenu suffisant pour acquérir leurs propres maisons, ou personnes âgées qui aimeraient habiter des logements à prix modique, moyennant une garantie de permanence. Enfin, toute personne qui préfère le secteur du logement coopératif aux secteurs privés et publics.





Ses objectifs sont les suivants: 1) fournir un logement aux personnes dont la majorité sont membres de la coopérative et qui habiteront ces logements autrement que comme propriétaires; 2) solutionner le problème de logement pour ses membres; 3) encourager l'effort collectif des membres afin de résoudre le problème de logement en coordonnant leurs énergies et leurs expériences individuelles et en utilisant les efforts et les ressources de chacun, au bénifice de la coopérative.

Tout ça également pour promouvoir la culture des francophones. Toutes les assemblées et les soirées sociales ainsi que tous les rapports se feront en français.

La priorité des gens est celle de décider dans quel quartier ils désirent vivre, entre autre, Bonnie Doone. Etant donné qu'il y a déjà



des francophones dans ce quartier ainsi qu'un certain nombre de services tels que le Collège St-Jean, la Caisse Francalta, l'Ecole St-Thomas..., il est donc préférable de vivre dans ce milieu. Il y a plusieurs possibilités, telles: l'achat de maisons déjà existentes y compris la restauration, la construction de nouvelles maisons et l'achat de terrains vacants. Il va sans dire que le besoin de s'entraider de ce côté se fait de plus en plus sentir et on va certes pouvoir réaliser bien des choses avec la collaboration de chacun. Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur ce sujet, on a invité un architecte. Celui-ci nous a informé des différents genres de coopératives déjà formées au Canada et sur les possibilités d'achats de terrains vacants et de lots à Edmonton. Les membres ont finalement décidé qu'ils désiraient demeurer dans Bonnie Doone, pour les avantages ci-haut mentionnés. Un agent de la S.C.H.L. (Société Centrale d'Hypothèques et de Logement) s'est également rendu pour informer les membres sur le financement qu'on offre aux coopératives d'habitation, et de l'aide spéciale accordée à ceux dont les revenus sont modestes ou faibles. Les coopératives sans but lucratif qui se sont donné pour objectif de loger des gens de condition modeste peuvent se prévaloir des avantages suivants: 1) un prêt peut atteindre la pleine valeur d'emprûnt; 2) un taux d'intérêt préférentiel; 3) une subvention pouvant s'élever à 10 pour cent de la valeur d'emprûnt; 4) une période d'amortissement pouvant s'étendre de 30 à 50 ans. Les coopératives d'habitation (sans but lucratif) présentent donc de grands avantages sociaux.

La présidente de cette coopérative est Marie-Andrée Lasalle; le vice-président, Benoit Pariseau; la trésorière, Angèle Drolet; et la secrétaire, Rita Bouchard. Les personnes intéressées peuvent signaler le 488-7255 (11328 - 100e avenue, Edmonton).



BONNYVILLE

Concert "Bernard TURGEON"

Les gens de Bonnyville et des environs, avides de belle musique, seront heureux de recevoir chez eux, un artiste de réputation internationale. En effet, par l'entremise de la Société des Beaux Arts de Bonnyville et de l'A.C.F.A., BERNARD TURGEON, baryton, donnera un concert mardi le 15 mars 1977 à 8h.00 p.m. au gymnase de l'Ecole Notre-Dame Junior High. Il présentera des chants traditionnels et des airs d'opéra connus.

Ce spectacle de M. Turgeon est subventionné par le Ministère de la Culture en Alberta et du Conseil National des Arts.

Vous pouvez vous procurer des billets des membres de la chorale Notre-Dame Junior High, à la Caisse Populaire St-Louis, à l'Ecole Secondaire et au Centre Culturel au coût de $3.00 pour les adultes et de $2.00 pour les étudiants.

C'est donc une occasion unique de venir applaudir un talent international que Londres et Paris ont qualifié "d'acteur accompli", de "grand baryton" et de "brillant artiste".

BERNARD TURGEON - BIOGRAPHIE

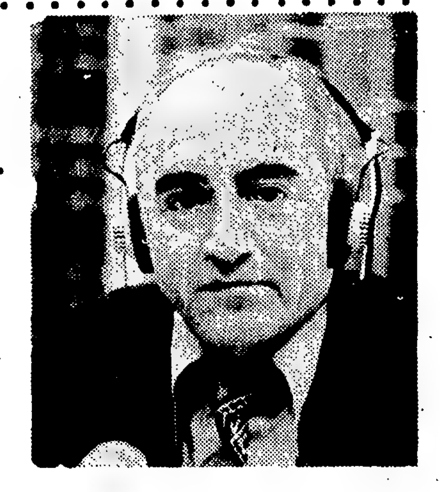
Bernard Turgeon débute sa carrière presqu'immédiatement après avoir reçu une bourse d'étude de cinq ans à l'Ecole de l'Opéra de Toronto. Il fut le premier Canadien à obtenir un engagement comme premier baryton avec l'Opéra National anglais, Sadler's Wells en Angleterre.

Son répertoire comprend quelques quatre-vingt-dix rôles qu'il a joués au Canada, en Europe, en Russie et aux Etats-Unis. Mentionnons, Rigoletto, Germont dans "La Traviata", Amonasro

(suite page 19)

SPORTEZ - VOUS BIEN


par Benoit Pariseau



OILERS

Le directeur général des Oilers d'Edmonton de l'Association Mondiale de Hockey, BEP GUIDOLIN, a décidé la semaine dernière que les deux tâches de D.G. et d'entraîneur, étaient trop pour ses larges épaules. M. Guidolin a donc nommé son assistant, GLEN SATHER, instructeur pour le reste de la saison. Sather agira donc comme instructeur-joueur. Que Guidolin se détache de ses responsabilités d'entraîneur, d'accord, mais à un entraîneur ou instructeur-joueur, pas d'accord... Si les responsabilités de Directeur-Général et instructeur étaient trop grandes pour M. Guidolin, il en est de même pour ce qui est d'instructeur-joueur. Quand a-t'on vue dans l'histoire des ligues majeures un instructeur-joueur qui a obtenu du succès? Jamais, et, je ne crois pas que les choses seront différentes à Edmonton.

LIGUE NATIONALE - ASSOCIATION MONDIALE

Les rumeurs circulent à l'effet qu'il y aurait fusion possible des deux ligues majeures de hockey d'ici peu. Il y a déjà une lueur d'espoir de voir enfin évoluer sur la glace du Colisée d'Edmonton des Lafleur, Shutt et compagnie... Qui aurait pensé qu'un jour on entendrait durant un match de la ligue nationale, mentionnés les noms de joueurs de l'Association Mondiale? Pourtant la chose s'est produite pas moins de deux fois lors des dernières quatre semaines. On a mentionné le nom de Anders Hedberg des Jets de Winnipeg qui a compté 50 buts dans moins de 50 matchs, et on a fait mention du nom de Gordie Howe des Aeros de Houston qui a pour sa part compté son 900e but dans les ligues majeures. Et en plus, pas plus tard que la semaine dernière, le président de la ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, annonçait publiquement qu'on était en train d'étudier la question.

HOCKEY COLLEGIAL

Pour la 18e fois depuis 1951, les GOLDEN BEARS de l'Université de l'Alberta se sont emparés du championnat de l'Ouest du Canada au hockey intercollégial. Les Golden Bears ont battu en deux matchs consécutifs, l'équipe de l'Université de la Colombie-Britannique. En fin de semaine, les partisans et amateurs de ce sport pourront voir les meilleures équipes canadiennes au hockey Collégial. Samedi, les THUNDERBIRDS de la Colombie-Britannique joueront contre l'équipe des BLUES de l'Université de Toronto. Les GOLDEN BEARS affronteront l'équipe de ST-MARYS, représentante de l'Université de Halifax. Les deux équipes gagnantes s'affronteront en grande finale, dimanche en matinée.

SKI ALPIN

La Suissesse LISE MARIE MOREROD s'est assurée la coupe du monde, gagnant le slalom géant de Sun Valley dans l'état d'Idaho. Mlle Morerod a devancé la canadienne KATHY KREINER et, l'américaine, ABBIE FISHER. Au classement de la coupe du monde, Mlle MOREROD a maintenant 294 points contre 227 pour Mme ANNE MARIE P. MOSER.

Chez les hommes, le suédois INGAMAR STENMARK a pris une sérieuse option pour la coupe du monde en signant la victoire au slalom géant devant les frères EMMI de la Suisse. STENMARK a maintenant 239 points contre 195 pour l'as descendeur, FRANZ KLAMER d'Autriche.

CURLING

Pour la deuxième année de suite, le Canada a remporté le championnat mondial junior de curling. Le quatuor de BILL JENKINS de Charlottetown s'est imposé devant l'équipe de la Suède, 9-5, en finale. Ces championnats se déroulaient à Québec.

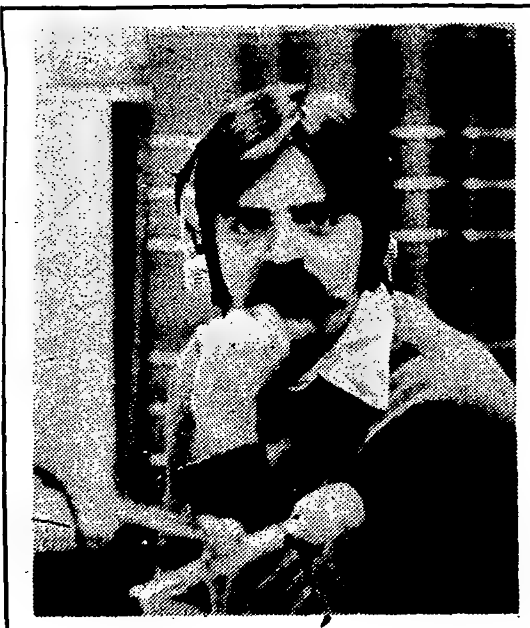
GOLF

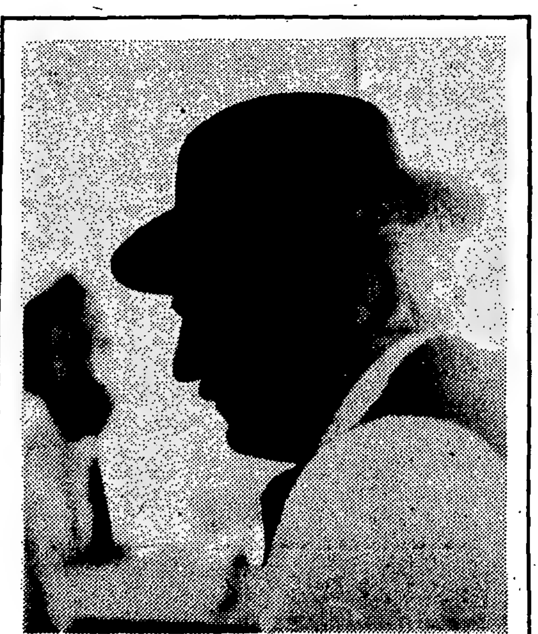
Le peu connu, GARY KOCH, est sorti vainqueur du tournoi Citrus de la Floride doté d'une bourse globale de 200 milles dollars. KOCH, âgé de 24 ans, a réussi un dernier parcours de 70, soit deux coups sous la normale, et un total pour les quatre parcours de 274.

JOE INMAN et DALE HAYES ont terminé en deuxième position, inscrivant des 276.

BASKETBALL (J.H. Picard)

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe des garçons de l'Ecole J.H. Picard a remporté le tournoi de Barrhead. J.H. Picard a réalisé l'exploi en éliminant successivement les équipes de St-Albert, Sherwood Park et Leduc. Bravo !





ARTS & SPECTACLES

"Toi et tes nuages" d'Eric Westphal au T.F.E.

UNE PERFORMANCE DE TAILLE

"La plus grande célébrité aujourd'hui, consiste à être admiré ou détesté sans avoir été lu" - A. Camus

Tout ce qu'on écrit comme tout ce qu'on fait reste à notre image. Tout ce qu'on produit comme tout ce qu'on choisit s'avère vite une sorte de miroir où l'homme forcément engagé se voit et se fait voir. Nous ne pouvons pas échapper. Ni au monde ni à nous-mêmes! Et la couleur de nos images, il faut non seulement l'approfondir, mais aussi et surtout l'adapter à la matière cruelle de la toile ambiante. Autrement, on est fou...

Celui qui écrit fait un effort qui exige un autre effort, souvent encore plus long, celui du lecteur. Ce n'est pas où et quand j'écris mais comment je le fais qui compte. Nous vivons dans un monde luxueusement aplatissant où on lit de moins en moins et surtout très mal. Par contre, on écrit, on publie de plus en plus. La situation devient ainsi presque grotesque. Mais si je dis presque grotesque c'est parce qu'elle est logique. La conséquence normale d'une pollution du système ou d'une chaîne de systèmes économiques, sociaux, écologiques...

Pour se faire lire il faudrait participer dans un spectacle de complaisances et de surenchères où chacun exagère ou vulgarise à sa manière. Malheureusement et paradoxalement, se faire comprendre par une majorité risque de correspondre à la lâcheté. Ou, ce qui est encore bien pire, celui qui voulait combattre tout élitisme serait condamné à rester le membre le plus compliqué d'une élite. Comprenne qui pourra! Mais, quoi qu'il en soit, l'alternative du lecteur reste encore plus sombre. Réapprendre à lire ou accepter la médiocrité présente, apparemment momentané et confortable, comme une prison à perpétuité...

Evidemment, quand vos lecteurs sont réduits à l'extrême cela n'inspire personne. Un journaliste m'a dit qu'il n'avait rien saisi de mon dernier écrit dans LE FRANCO. Pourtant, je lui conseillerais de relire l'article en question, de le relire comme un essai, avec tout le sérieux qu'il impose et le temps qu'il demande. Il ne perdrait certainement pas sa journée! Parce que je ne me fais pas d'illusions. Il lui faudrait au moins une journée pour, je ne dis pas me comprendre, mais au moins pour atteindre cette petite partie précise de mes textes à moi...

Quand vous analysez ou détaillez une pièce de théâtre tout en parlant à peine de l'interprétation, du jeu des acteurs, cela veut dire tout simplement que le problème ou la faiblesse de la réalisation réside directement dans le texte littéraire, au point de départ, dans ce choix qui commande le reste et non dans ce qu'on en a fait. Ou comme le génial Sartre a si bien dit avant nous, l'homme reste ce qu'il fait de ce qu'on a fait de lui...

Bien qu'elle ne soit pas du tout une oeuvre d'une extrême richesse, la pièce d'Eric Westphal devrait être un choix de tout repos dans ce que j'appelle la situation franco-albertaine. Pourquoi ce conditionnel? Parce que ce genre de théâtre attire habituellement la plus épaisse couche de public en général et du public dont nous disposons en particulier. Seulement, le TFE ne dispose plus du tout de ce public qu'il aurait dû intéresser et accueillir. Il a perdu la confiance de ses partisans ou courtisans virtuels. Pourquoi? Parce que ce choix opportun de la pièce de Westphal n'est qu'un petit choix particulier dans le cadre d'un programme général, d'un répertoire de la saison. Dans ce qu'on nomme la politique de répertoire. Et cette politique n'apparaît comme un cas digne d'attention de la mauvaise foi! Une certaine crainte devant une certaine réaction plutôt piquante du public désorienté. Et, à la longue, on ne sait plus quoi faire, on ne sait plus ce qu'on veut...

Mais, essayons d'être encore plus clair. Les difficultés matérielles, tout le monde les exagère. Pourquoi? Justement parce que plus on est riche, plus on se plaint! D'ailleurs, nulle part et jamais je n'ai entendu une telle litanie de craintes devant l'avenir purement matériel et grossièrement financier comme au Canada, un des pays les plus riches du monde. C'est terriblement éloquent. Seulement, il faut savoir lire entre les lignes. Et, pour revenir au sujet, constatons que le bilan du contingent professionnel au TFE est impressionnant. Tout un engrenage de metteurs en scène aussi intermittents que compétents et d'excellents acteurs. Sans aucune exagération ou ironie possible, n'importe quel théâtre et d'une catégorie franchement élevée en serait fier! Pourquoi, alors, ce résultat si maigre, cette poignée de spectateurs, cette réaction décourageante? Disons directement, avec toute cette franchise brutale qui nous isole et nous expose, parce que la politique de répertoire au TFE n'est qu'un reflet, n'est qu'un exemple de la position sociale franco-albertaine. Des ressources matérielles imposantes, presque obèses, des moyens de communication et d'information privilégiés, débordant largement le contenu humain et personne... qui se sent d'attaque pour injecter l'âme à ces dispositifs écrasants de promesses...

La pièce de Westphal répète, d'ailleurs assez gauchement, superficiellement, ce que le théâtre américain ou un Roman Polanski ont déjà exploité et maîtrisé. Somme toute, une pièce facile à comprendre! Pourtant, dans l'Edmonton Journal du samedi dernier, Lawrence Seligman a publié un article plutôt bizarre à son propos. Décidémment, il n'a rien compris! Ni la pièce ni les interprètes. Il ne s'agit pas surtout de l'histoire de deux femmes. La relation entre deux soeurs n'est qu'un prétexte qui sert d'alibi à un discours sournois sur les différences si fragiles entre la démence et la prétendue normalité. Le message est pourtant partout et d'une limpidité éblouissante. Il faut être fou pour vouloir rester avec les fous!

Je ne le savais vraiment pas. Il faut être laid et vieux pour tomber dans le monde des aliénés? C'est tout le contraire, Monsieur Seligman! La folie n'est que l'éruption d'un surplus d'énergie, la déviation d'un côté jeune, puéril de l'homme. Et c'est avant tout le jeu excellemment juvénile d'Evelyne Olson qui bouleverse la redondance thématique et rétablit la noirceur du texte au niveau d'une authentique soirée théâtrale. En ce qui concerne Doris Friolet, notre Seligman se trompe encore une fois. Pourtant, c'est archiconnu! La civilisation de consommation, cet "american way of life" qu'un journal et les lettres symptomatiques de ses lecteurs incarnent, cette civilisation la plus puissante et la plus vulnérable offre à profusion de jeunes malades mentaux, des jeunes qui avant même de commencer la vie ont perdu toute chance d'amour et de bonheur. Et l'interprétation de Doris Friolet est précisément encore plus convaincante parce que nous entrevoyons un jeune corps appétissant derrière sa modestie vestimentaire et son sacrifice masochiste aliénant.

Je ne vous raconte pas le sujet. Cette gaminerie journalistique, je la laisse aux autres, aux soi-disant professionnels. Vous n'avez qu'à vous déranger, la fin de semaine prochaine! La mise en scène est sans faille et sans prétention. Et même les rôles secondaires s'insèrent bien dans le succès évident de la réalisation...

A celui de mes rares lecteurs qui conclura précipitamment que j'attaque le phénomène franco-albertain, je ne peux que répondre d'avance: "Si tu entends si mal ma parole c'est parce que tu t'enfonces dans ta mauvaise foi minoritaire. Fait un tremplin de cet obstacle, la supériorité de ce statut minoritaire, ou tais-toi! "

Myo Kapétanovic

Ciné-participation

Trois fois passera...

Réalisation et montage: Jean Beaudoin. 16mm. Couleur. Durée: 35 minutes 17 secondes.

Ils étaient trois. Ils s'étaient liés d'amitié et avaient confirmé celle-ci par un serment qui les faisait frères de sang. Leur amitié supposait des caractères différents qui iraient s'affirmant dans leur individualité au gré d'un cheminement propre à chacun en dehors du groupe.

Ils partageaient toutefois un point commun: la même vie de collège sous la férule des Frères, et des familles qui préconisaient un mode de vie fondé sur la religion, l'humilité, la chasteté et l'obéissance.

"Trois fois passera"... retrace trois tranches de la vie de ces gars: leur jeunesse turbulente au collège, une adolescence en quête d'elle-même et un âge adulte où ils ne peuvent que constater qu'ils sont des ratés.

Le film est à la fois une analyse de comportement et de milieu. Des individus agissent dans un cadre donné où ils étouffent. Quand ils se retrouvent en quelques occasions et le plus souvent après de longues années, ils sont incapables de se remettre en question de façon positive. Ils voient avec joie que leur amitié subsiste toujours mais globalement, au niveau de leur vie, ils sont face à un constat d'échec.

Quand ils n'y sont pas indifférents, ils trouvent prétexte à en rire, aidés en cela par une forte consommation d'alcool à la taverne.

Aliénés, leur idéal tronqué, ils ne seront eux-mêmes que s'ils revivent, à la manière d'autrefois, les moments que leur groupe partageait alors. C'est ainsi que, complètement libérés et fous, ils vont, en pleine ville, rejouer les premières scènes qui avaient scellé leur amitié.

Elle était demeurée forte en dépit de la dispersion du groupe. Mais le restera-t-elle encore malgré qu'ils en refassent le serment?

Analyse de milieu, "Trois fois passera"... est une intéressante parodie de l'hermétisme qui a si profondément marqué nos institutions d'enseignement, nos familles et toute une mentalité qui nous éloignait de notre propre identité.

Concert de la chorale du College St-Jean

Que faites-vous vendredi soir, le premier avril?

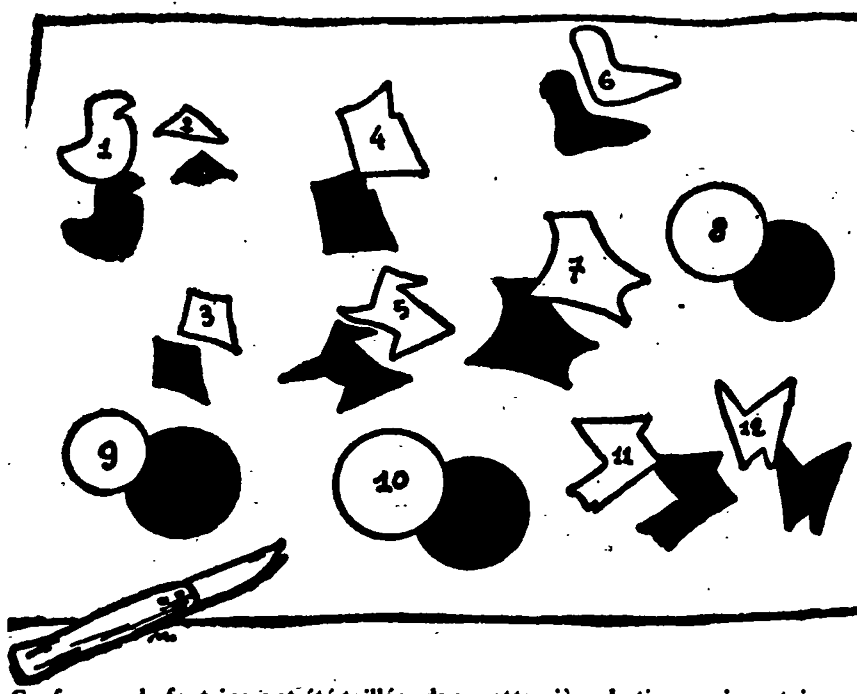
La CHORALE du COLLEGE ST-JEAN vous propose de passer une soirée intéressante avec elle. En effet, un concert de musique variée vous sera présenté à l'auditorium du Collège Universitaire St-Jean à 20h.30.

Les billets de $2.50 et de $2.00 pour les étudiants, sont en vente au Collège Universitaire, au Carrefour et auprès des membres. Ils seront également en vente à l'entrée.

Ne vous méfiez pas, ce n'est pas un "poisson d'avril" mais un véritable "salut au printemps"!

Têtes de Cacahuète

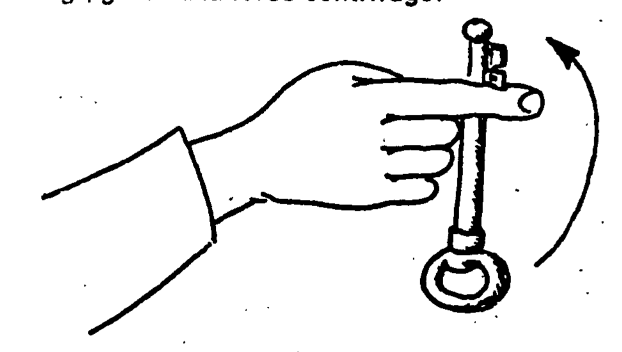
Feutrine



Ces formes de feutrine ont été taillées dans cette pièce de tissu mais certaines d'entre elles ne correspondent pas. Lesquelles?

La clef magique

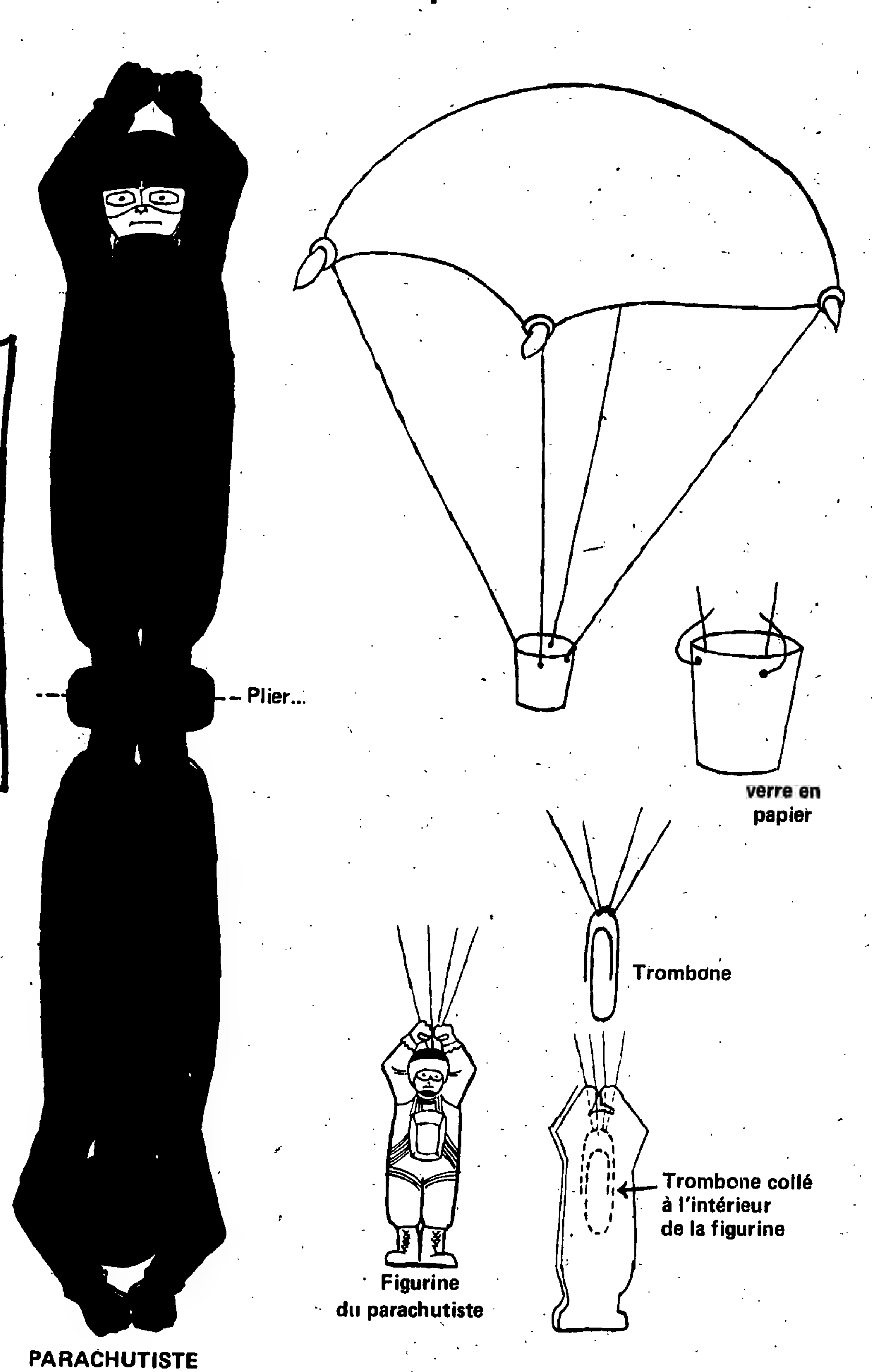
Si vous avez une grande clef, essayez de la faire pivoter sur votre index. Plus vous irez vite, plus la clef se collera à votre doigt, grâce à la force centrifuge.





Mais ils ne sont pas seuls, les erreurs arrivent aussi. Trouvez-en dix ! S.O.P.

Parachute et parachutiste



MATERIEL:
1 serviette en papier
1 verre en papier
4 bouts de ficelle de 12" chaque

1) Noue aux quatres coins de la serviette en papier, le bout de chacune des 4 cordelettes. 2) A l'aide d'un crayon pointu, fais quatre trous (à égale distance) dans le verre en papier et attache-y l'autre extrémité de tes cordelettes.

Ton nouveau parachute peut facilement descendre un étage. Utilise le verre en papier comme petit panier pour transporter des messages ou de petits objets.

3) Tu peux aussi découper le parachutiste ci-joint et le faire sauter. Il te suffit d'attacher l'extrémité des 4 cordelettes a un petit objet, tel un trombone sur lequel tu colles les figurines.

Et maintenant... lance ton parachutiste dans l'aventure!

SOLUTIONS

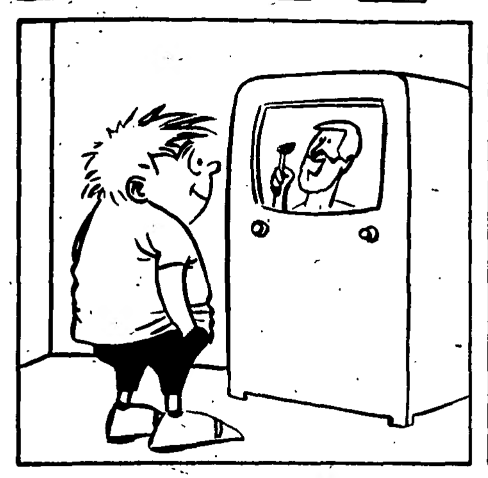
LES MONTAGNARDS SONT LA

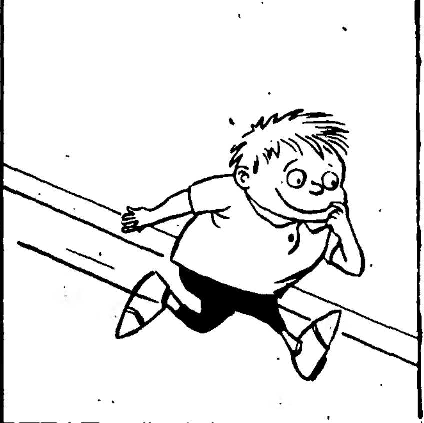
1. Palmier, en haut à gauche 2. Boîte de conserve ouverte des deux côtés.- 3. Sacoche à l'envers sur le sac Tyrolien. - 4. La courroie est reliée à la tente. - 5. Deux chaussures différentes. - 6- Canne à l'envers. - 7. Pancarte: c'est le même lac. - 8. Deux fleurs différentes sur la même tige. - 9. la partie inférieure du chalet est en bois et le haut en maçonnerie. - 10. Les deux volets sont trop larges pour la fenêtre.

FEUTRINE

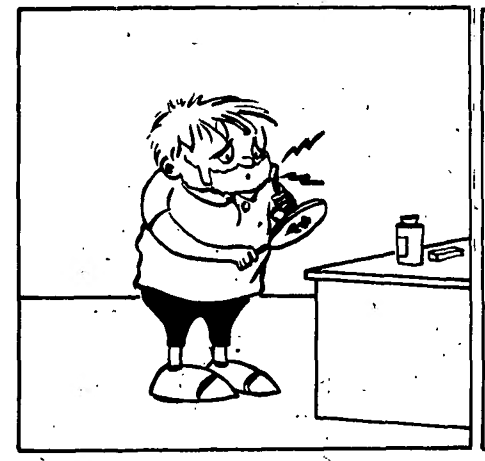
Les pièces 2-5-6 et 9.

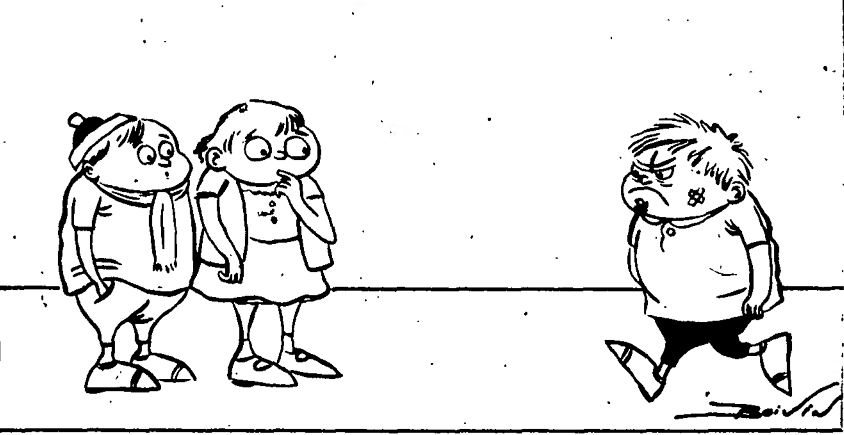
ROFFE











MOTS CACHES

7 lettres cachées S.O.P.

R	I	O	S	S	E	E	E	M	E	R	A	C	T	I
E	S	R	E	E	T	C	E	V	S	L	O	C	I	C
T	N	R	R	N	R	A	E	E	B	N	N	N	O	U
O	E	E	U	A	O	R	L	I	S	O	A	S	T	O
U	I	S	S	R	P	B	E	I	I	N	U	E	N	S
R	C	S	E	C	O	N	D	T	G	O	T	C	E	R
E	I	A	M	N	F	E	C	O	N	M	I	R	M	U
T	T	P	I	C	R	A	U	N	A	A	Q	A	E	E
I	I	O	I	U	F	R	I	N	T	T	U	T	U	S
C	L	S	R	S	M	T	V	E	U	O	E	I	Q	R
A	O	E	I	A	A	I	R	R	R	P	S	O	I	U
G	P	T	N	L	T	S	E	R	E	E	I	N	N	C
A	A	D	C	I	E	T	U	E	S	E	O	R	O	E
S	E	E	E	R	R	E	U	Q	R	A	M	E	R	R
S	S	E	R	I	A	T	N	E	M	M	O	C	I	P

Artiste
Bien
Carême
commentaires
consécration
considérer
crânes
cuivre
Fous
Gourmandes
Ironiquement
Mater
mesure
mois
Nautiques
nobles
noces
Onomatopée
Passer
politiciens
porte
pose
précurseurs
Race
Race
remarquer
retour
rêve
rincer
Sagacité
salir
satisfaction
signatures
soir
souci
Terres
toit
tonnerre

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE: Imaginaire

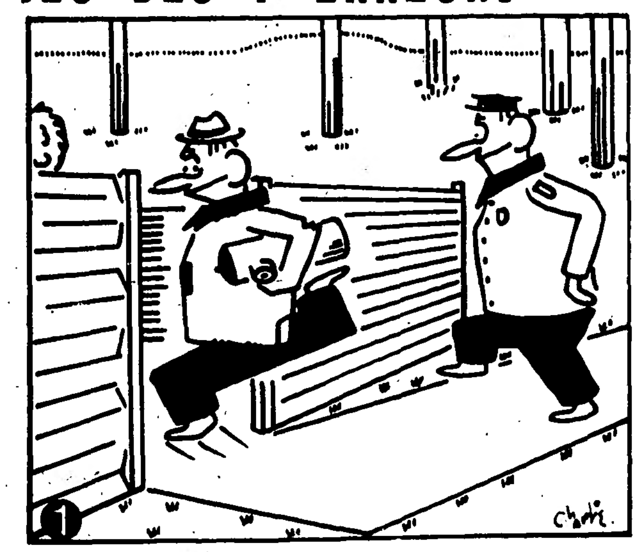
GAGNANT: Bernadette Aubin, Falher

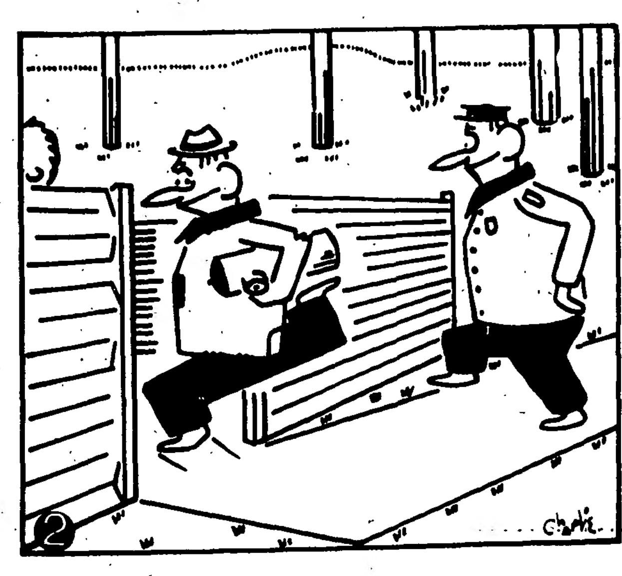
PRIX DE CETTE SEMAINE: CORRIGEONS NOS ANGLICISMES, de Jacques Laurin, publié par les Editions de l'Homme, 167 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

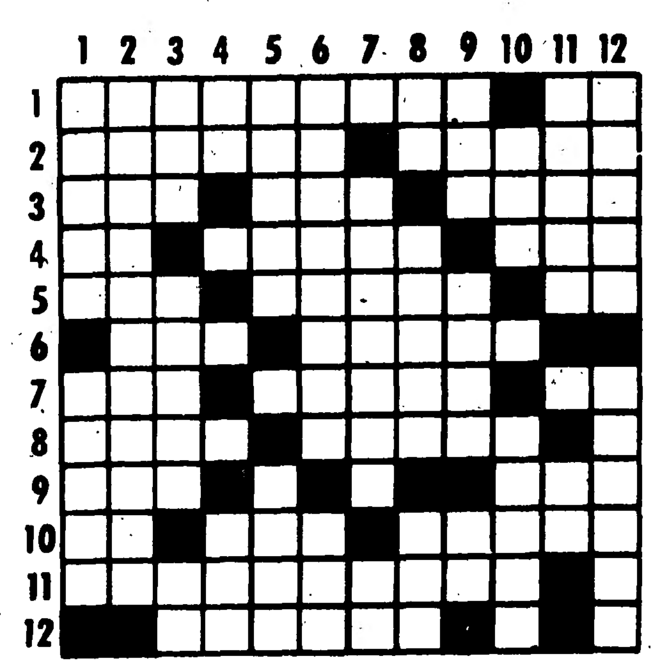
LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



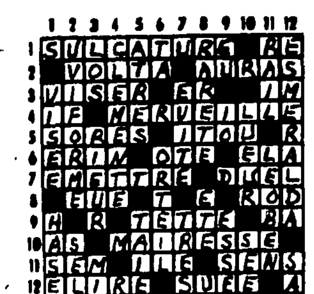
HORIZONTALEMENT

1– Canal qui sert à vider un lac. – Poss.
2– Pâtisserie, (pl.). – Du verbe avoir.
3– Cri de douleur. – Affaibli. – Ville de Palestine.
4– Louis. – Qui garde le lit. – Manche au tennis.
5– Agent d'affaire. – Fabuliste grec. – De la gamme.
6– Patriarche. – Terre cuite.
7– Riv. d'Allemagne. – Taillis de un à deux ans. – Premier.
8– Eu. – Deviendrez.
9– Ville allemande. – Choisi.
10– Quatre. – Fils de Noé. – Quantité déterminée d'un médicament (pl.)
11– Avec sévérité.
12– Utiliseras.

VERTICALEMENT

1– Qui ne monte ni ne baisse. – Du verbe aller.
2– Fondateur de Ville-Marie.
3– Colère. – Ambassadeur du pape. – Action de voir.
4– Saint. – Poss.
5– Non accompagnée. – Femme qui a un enfant.
6– Secondés. – Eau salée.
7– Rebut de la filasse du chanvre ou du lin (pl.) – A moi.
8– Coup de baguettes. – Observer secrètement. – Article.
9– Reçus. – Anc. ville d'Italie. – Pron indéf.
10– Partie du veau. – Ecorce extérieure jaune du citron.
11– Embrouiller. – Chemin de halage.
12– Qui contient de l'azote. – Envie de vomir.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE



COOP - INFORMATION

REAL***ITÉ V

Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier l'association coopérative. En 1928, par exemple, des professeurs de l'Université St-François Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse), de même que des agronomes et des curés de paroisses rurales, constatent une défectuosité dans le régime économique existant: la disproportion énorme dans la répartition des biens, en pleine période de prospérité. Ils sont persuadés de l'urgente nécessité d'un "nouvel ordre économique et social", un nouvel ordre résultant de la manipulation des forces sociales existantes. La crise éclate en 1929.

Mais les pionniers du nouvel ordre d'Antigonish, après discussions, constatent que les "Canadiens", alors, ne sont pas en état d'accomplir cette tâche, et pour deux raisons: d'abord parce qu'il leur manque un certain "développement intellectuel", et deuxièmement parce qu'ils n'ont pas les moyens économiques. C'est ainsi que le "Mouvement Coopératif d'Antigonish" entreprit un programme d'éducation adulte et populaire. En même temps qu'ils travaillent à l'amélioration du sort économique des pêcheurs et ouvriers des Maritimes, les coopérateurs s'attaquent à la philosophie sociale du coopératisme, dont le principe essentiel est la participation du peuple à l'administration de ses biens.

Quelque 50 ans plus tard, en période de prospérité relative, menacé par une crise économique, où en est rendu mon degré de développement intellectuel? Quels sont mes moyens économiques moi, francophone albertain..?

Est-ce que je crois à la valeur intrinsèque et autonome de la coopération pour le développement économique? à l'idéal coopératif du service commun? à la libération du peuple de la dépendance de l'intermédiaire? en une société d'hommes? ou de capitaux? que moi-consommateur, par la coopération je passe d'un état passif à un état actif pour la meilleure défense de mes intérêts? que la coopérative est un instrument de réforme sociale basé sur des mobiles d'intérêts personnels?

L'avenir dépend toujours des croyances du peuple, encore plus l'avenir coopératif.

Réal Girard



FRANCOPHONIE JEUNESSE de l'Alberta

vous invite à participer à son

RALLYE '77

qui aura lieu au **Camp He Ho Ha** (50 milles à l'ouest d'Edmonton), les **1, 2 et 3 avril 1977.**

Tous francophones âgés de 15 à 25 ans peuvent participer.

Voici la liste d'ateliers qui vous sont offerts: A) Leadership B) Journalisme C) Radio D) Film E) Théâtre F)Musique G) Danse folklorique H) Art I) Artisanat.

Date limite pour l'inscription: le 16 MARS 1977

FICHE D'INSCRIPTION:

Le coût de l'inscription est de $20.00 (ajoutez $2.00 pour votre carte de membre d'F.J.A. si vous n'êtes pas déjà membre).

NOM: ....

ADRESSE: ....

TEL.: .... DATE DE NAISSANCE: ....

Choix d'ateliers: 1) .... 2) .... 3) .... 4) ....

Envoyez votre inscription et votre chèque à l'adresse suivante:

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
8406 - 91e rue
Edmonton, Alberta T6C 4G9

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 11 mars

Mme Gabrielle BERUBE, Beaumont
Gabriel BOUCHER, Donnelly
Paul-Emile BROCHU, Morinville
Rév. Père Jean MARSAN, o.m.i., McLennan
Mme Olivine LUSSIER, McLennan

SAMEDI, le 12 mars

Sr Catherine COTE, c.s.c., Donnelly
L'abbé Léonard DEROME, Québec
Mlle Nicole GAMACHE, St-Paul
Dr Joseph P. MOREAU, Edmonton
Dionnis POULIN, St-Paul
Edouard REQUIER, Donnelly
Mme Henriette TURCOTTE, Girouxville
Léo VAN BRABANT, St-Paul

DIMANCHE, le 13 mars

Mme Thérèse DECHENE, Edmonton
Marc LAPOINTE, St-Lin des Laurentides, Qué.
Mme Imelda LECLAIR, Edmonton
Grégoire OUELLET, Tangent
Mme Emelda OUELLET, Tangent

LUNDI, le 14 mars

Mme Fernande BISSON-CAMPBELL, Edmonton
Mme Liette BUGEAUD, Bonnyville
Sr Florence CLUSIAULT, s.c.e., Tisdale, Sask.
Denis A. DUCHARME, Bonnyville
Mme Imelda GAGNON, Medecine Hat
Mme Louise GALLANT, Edmonton
Ernie GAMROTH, Galahad
Ernest GENEST, Edmonton
Eugène LABROSSE, Calgary
Mme Lucien MAYNARD, Edmonton
Gérard MERCIER, Donnelly
Brian MONTE, St-Paul
Raoul TREMBLAY, Falher

MARDI, le 15 mars

Rolland AUDETTE, St-Paul
Gérard L. LEMIEUX, Bonnyville
Louis TELLIER, Bonnyville
Mlle Lise VEILLETTE, Edmonton

MERCREDI, le 16 mars

Léo CHALIFOUX, Edmonton
Roméo CHAMPAGNE, St-Paul
Rév. Père Eugène LEBLANC, o.m.i., Falher

JEUDI, le 17 mars

Raymond J.P. CHAUVET, Ottawa
Rémi CLOUTIER, McLennan
Rév. Père Christian KANPEN, o.m.i., Grouard
Edouard G. NOEL, St-Paul

CONCERT "BERNARD TURGEON

(suite de la page 13)

dans "Aida", Scarpia dans "Tosca", Marcello dans "La Bohème" et Tonio dans "Pagliacci". Outre ses nombreuses performances à l'opéra, il chante régulièrement avec des orchestres nord américains et européens et maintient un horaire chargé comme soliste également en récital.

Il obtint un vif succès dans sa province natale, en 1967, en créant le rôle principal dans l'opéra "Louis Riel" de Harry Somers. C'était à l'occasion de la première mondiale avec la Compagnie d'Opéra Canadienne à Toronto. Ce spectacle fut diffusé sur le réseau national de la télévision et répété en 1975 lors d'une série de Gala pour le président Ford et le Premier Ministre Trudeau aux célébrations bicentenaires à Washington, D.C.

Il revint à sa ville natale d'Edmonton, en Alberta, où il créa et dirigea un programme voix/opéra à l'Université de l'Alberta. Il dirige également le département voix/opéra à l'Ecole des Beaux Arts de Banff.

Récemment il fit une tournée en Europe, comprenant récitals, études et recherches suivie d'une tournée de récitals-conférences en Alberta sous les auspices du gouvernement provincial.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du ministère dess Travaux publics du Canada: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; et au bureau de Yellowknife, Yellowknife, T.N.O.

PROJET NO. 034871 FT. RAE, N.W.T. PRE-FAB RCMP MARRIED QUARTERS

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux du ministère situés à Inuvik, Hay River, Fort Smith, Fort Simpson, T.N.O. ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction d'Edmonton, Alberta.

Date limite: le 25 mars 1977
Dépôt: $50.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. H.N. Kuchison, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7193

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tena compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; pièce 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1110 W. Georgia Street, Vancouver, C.B.; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan; 701 Edifice Financial, Régina, Saskatchewan; 201 Edifice Fédéral; 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 25 St.Clair avenue Est, Toronto, Ontario; Yellowknife, T.N.O.; Inuvik, T.N.O.; Fort Simpson, T.N.O.; Hay River, T.N.O.; Fort Smith, T.N.O.; 201 Range Rd., Whitehorse, Y.T.

PROJET NO.: 085005
CLEARING, GRADING AND DRAINAGE STRUCTURES, MILE 268.5 TO MILE 289.7, DEMPSTER HIGHWAY, YUKON TERRITORY

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de la Roadbuilders' Association situés à Edmonton, Régina, Winnipeg, Vancouver et Downsview, Ontario.

Date limite: le 14 avril 1977
Dépôt: $500.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. J.W. Twach, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-6292

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Travaux publics Canada — Public Works Canada

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour le PROJET NO. 85689 R.C.M.P. DETACHMENT BUILDING, BLAIRMORE, ALBERTA qui était fixée au 10 mars 1977 a été reportée à 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 17 mars 1977.

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs en mécanique et en électricité soumettront leurs applications au Alberta Bid Depository situé à l'Association de construction de Calgary, 2540-5e avenue N.O., Calgary, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépots de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest


33 barrette
JACQUES PARISEAU
"La musique dans le moment je la vis, un jour j'aimerais aussi en vivre".
GUY DEVOST
"La voix c'est l'instrument universel par excellence; t'ouvres la bouche pis ça sort libre comme un sentiment".
ROBERT PARISEAU
"J'ai deux passions: la première c'est d'apprendre à apprendre, la deuxième c'est la musique".
PHILIPPE BACLE
"La musique est un mode de communication thérapeutique autant pour soi que pour les yeux et les oreilles attentifs".
ROBERT VILLENEUVE
"La musique c'est un feeling dans lequel tu fermentes aussi longtemps qu'il faut pour devenir un bon vin".
BONNYVILLE: 4 avril
Ecole Notre Dame Junior High
8h.30
Informations: 826-5665 ou 826-5275
ST-PAUL: 6 avril
Résidence Bishop
Informations: 645-3289
FALHER: 10 avril
Ecole Routhier
Informations: 323-4487 ou 837-2026
EDMONTON: 12 avril
Ecole J.H. Picard (4 spectacles)
Informations: 465-6457